

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 23 FEVRIER 2024

^{*} Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Lyon 3e

Travaux du futur bus express : « On morfle déjà et ça va durer trois ans »

Les deux cogérants du tabac presse Le Sigarellium, cours Richard-Vitro, dans le 3º ar-rondissement s'inquiètent des conséquences du chan-tier du futur BHNS (Bus à haut niveau de service) et des retombées sur leur triori-cais-se. Et ils ne sont pas les seuls.

es blocs de béton barrent la portion de route qui longe Le Sigarellum et donnent le ton : « On ne passe donnent le ton ; « On ne passe plus ! » Le stationnement autrefois possible sur les quelques places aménagées au début du
ours Richard-Vitton en fait
aussi les frais. Des places il n'ya
pas si longtemps utilisées par
les automobilistes venus faire
leurs achats dans cet important
tabac-presse-jeux, à la frontière
de Villeurbanne et de Lyon 3°,
situé tout près de l'arrêt du tram
T3, "Renaissance-Balzac", « On
onus parle de travaux sur les réseaux enfouis devant notre
commerce mais on n'en sait pas
plus », glisse Antoine Paysal, un
des cogérants.

Un projet qui fait débat Ce qui est sûr, c'est que tout le secteur est concerné depuis janvier par le chantier lié au fu-tur BHNS, une ligne de bus « à haut niveau de service », reliant la Part Dieu aux Sept-Chemins



en 25 minutes via la route de Ge

en 25 minutes via la route de Ge-nas et qui traversera, sur cette artère très fréquentée, les com-munes de Bron, Villeurbanne et le 3° arrondissement de Lyon. Un projet qui fait débat depuis son annonce par la Métropole de Lyon et le Sytral qui fera co-habiter sur une même voie, bus, tramusur, piète curlable et pié. tramway, piste cyclable et pié-tons. Avec, à la clé, 600 places de stationnement supprimées. Les différentes concertations publiques ont fait ressortir des

avis divergents, certains rive avis divergents, certains riverains ser ejouissent de voir moins de place donnée à la voirue quand d'autres, comme les commerçants, redoutent d'assister à une baisse de fréquentation de leur chiffre d'affaires. Sur le cours Richard-Vitton, long de plus d'un kilomètre, ce bus experses permettra de rallier la route de Genas pour filer vers le boulevard périphérique. Mais les 200 derniers mètres du

se, à partir du n° 89 et jusqu'au n° 117.

n' II7.

Antoine Paysal et son associé

Ouahid partagent l'inquiétude

de leurs collègues. « On sait que

cest juste le début, on est déjà

impacté par les travaux et ça va

durer pendant trois ans. On a

une baisse de 12 % de la fréquen
titional de la préquen
titional de la préguen
de la préguentation sur les treize premiers jours de février. À la fin du mois, on sera entre 15 et 20 %, on en est convaincu. Et on ne sera pas

indemnisé. » « Nous avons une grosse clientèle de quartier », ajoute le gérant. « Mais aussi des gens de passage. Moi aussi, je ré-side à l'extérieur et je vois bien comme ça devient compliqué de venir en voiture jusque-là ».

« Du gaspillage d'argent public »

Antoine Paysal indique être Sytral qui le tiennent informé de l'évolution de ce dossier. de l'évolution de ce dossier.
Ons edit que çaira mieux dans trois ans, quand tout sera fini.
On aura même un arrêt de bus devant le magasin et une piste cyclable. Mais on aura perdu des centaines de places de stationnement sur tout le secteur. « Four le commerçant, ce projet, quin el ui paraît pas justifé en termes de transport et qui a un coût (estimé à 204 millions d'euros travaux et acquisitions

a un coût (estimé à 204 millions d'euros travaux et acquisitions foncières comprises), « c'est du gaspillage d'argent public! » Le cogérant lorgne du côté de ses voisins villeurbannais de la place Grandclément, concer-nés par le chantier du tram T6. Ce qui n'est fait pas pour le ras-surer. « La galère continue pour eux et sur le cours Vitton on eux et sur le cours Vitton or morfle déjà. Mais que faire ? On subit, on n'a pas le choix ! »

Pétition, constat d'huissier, courrier... Ces commerçants veulent se faire entendre

Le cours Richard-Vitton est calme. Un peu trop, peut être, au goût de certains commerau goût de certains commer-cants qui ne voient passer plus personne ou presque. «On n'avait pas vu cette situa-tion depuis le confinement », note l'un d'entre eux. Les choses ont commencé à se corser en janvier dernier, précise Martine depuis sa boutique des étoffes. Le jour où l'accès au cours a été fermé pour cause de travaux. Une decision qui, associée à une route de Genas désormais barrée entre les Maison-Neubarrée entre les Maison-Neufuir la circulation automobile.

« On n'a pas été

Ces chantiers de réseau sont réalisés dans le cadre du projet de bus à haut niveau de service (BHNS) devant relier la Part-Dieu aux Sept-Che-mins

« On n'a pas été prévenus », lancent certains commer-« On n'a pas été prévenus », lancent certains commer-çants ce mardi après-midi devant leur pas-de-porte. Et le résultat ne se serait pas fait attendre. Une baisse de la



clientèle et une diminution des chiffres d'affaires. On évoque ici ou là, - moins 20 % - depuis le début de Pamée. « A moins 30 % on ne s'en sortira pas, poursuit Martine et qu'on ne mette pas cela sur le dos d'une baisse de pouvoir d'achat « . Et ils s'inquiètent. Pour les jeunes qui viennent de s'ins-taller dans ce secteur de Montchat. « On perd 50 % de notre clientèle qui vient sur-tout en voiture », avance une coiffeuse. « Les collectivités ne savent pas ce que c'est declientèle et une diminution

coiffeuse. « Les collectivités ne savent pas ce que c'est de gagner sa vie », renchérit Martine, « et ils oublient que nous contribuons à la bonne marche de la société ». Après un constat d'huissier et une pétition lancée il y a une semaine, c'est un courrier qui devrait partir en direction du sytral, des élus de la Métropole, de la Ville et de l'arrondissement, pour dire la colère d'une bonne cinquantaine de commerçants du colère d'une bonne cinquan-taine de commerçants du cours Richard-Vitton. Eux qui doivent faire face aussi aux chambardements liés aux travaux du T6 et de la place Grandclément. Tous espèrent une solution.



des cogérants du tabac-presse Le Sigarellum, e les clients viennent moins. Photo Régis Barnes

Une indemnisation pour les préjudices subis par les entreprises riveraines

«Les travaux en cours ne sont pas liés à l'obtention des auto-risations administratives découlant de l'enquête publi-que du BHNS >, commence le Sytral, contact é par Le Pro-grès. L'autorité de transport assure » La mise en sens unique pour les travaux ac-tuellement menés par les opérateurs de réseaux n'est pas irréversible, et aucun pas irréversible, et aucun pas irréversible, et aucun aménagement de mise en sens unique définitif ne sera réalisé avant les conclusions de l'en-quéte publique. En prévision des potentiels travaux du BHNS et afin de sensibiliser les commerçants, des perma-nences seront proposées des

le mois de mars afin d'identi fier et proposer des solutions d'accompagnement person-

d'accompagnement person-nalisées. » Le sytral met en place une procédure d'indemnisation amiable indépendante pour les préjudices économiques que les entreprises riveraines des chantiers estiment avoir subis. Il déploie aussi un dis-positif de « relation riverains » cui accompan les habitants positif de - relation riverains -qui accompagne les habitants tout au long du projet de la phase de chantier jusqu'à la réalisation du projet avec notamment la mobilisation sur le terrain d'un agent dédié aux côtés des commerçants et des riverains du tracé.

Auvergne-Rhône-Alpes

Les premiers cars de la Région rétrofités à l'hydrogène seront sur les routes dès la rentrée

La Région Auvergne-Rhô-ne-Alpes s'est engagée sur une commande de 50 cars rétrofités à l'hydrogène sur deux ans avec le groupe aurhalpin GCK. Une première européenne selon la collectivité.

est la première fois en Europe qu'une collec-tivité locale homologue, fi-nance et fait rouler des cars réhanceet alt rouler des carse-trofités à l'hydrogène. On le fait, en plus, avec du matériel produit en Auvergne-Rhône-Alpes », s'est félicité ce ven-dredi Laurent Wauquiez.

Une pile à hydrogène fabriquée à Saint-Fons

Le président LR de la Ré-gion, qui ambitionne d'en fai-re le premier territoire à hy-drogène de France, présentait l'un des 16 cars commandés



16 anciens cars diesel, transformés en cars à l'hydrogène, circuleront d'ici la rentrée prochaine dans la région. Photo Frédéric Chamb

par la Région au groupe GCK, par la Region au groupe G.C.s, pour un montant total de 8,5 millions d'euros. Des cars diesel transformés en cars à l'hydrogène par GCK, avec une pile à hydrogène fabri-quée dans la Métropole de Lyon, dans la toute nouvelle éirefactory de Symbio 3 Saintgigafactory de Symbio à Saint-Fons. Un moyen de remédier

au manque de cars à l'hydrogène sur le marché.

Un investissement de

25 millions pour la Région La Région s'est engagée sur une commande de 50 cars dé-diés au transport scolaire et à l'interurbain sur deux ans, soit un investissement total de 25 millions d'euros. La collectivité peut compter sur des co-financements de l'Ademe et espère des aides européen-

Ces premiers bus à l'hydrogène sont pour l'instant testés sur le circuit de Charade, dans le Puy-de-Dôme. Ils circuleront dès septembre-octobre sur les lignes Saint-Jean-de-Bournay (38) - Vénissieux, Saint-Marcellin (38) - Grenoble, Valserhône (01)-Annecy (74) et Annonay (07)-Lyon. « GCK est une de nos pépi-

tes. On attend à travers nos commandes la création potentielle de 400 emplois directs et indirects d'ici deux ans dans notre région, autour de la technologie du rétrofitage précisé le président de Ré-

Après homologation par le Centre national de réception des véhicules, GCK démarre la production en série de la na production en serie de la gamme autocars à partir du mois prochain sur son nou-veau site à Cournon-d'Auver-gne. Objectif, selon Eric Bou-dot, le président de GCK, la livraison de 50 bus rétrofités en 2024 et une centaine l'an-née suivante. née suivante.

• A.-L.W.

Alternative aux urgences, le centre de santé St Joseph St Luc ouvre en mars



Situé à proximité de l'hôpital, ce centre permettra de réo-rienter les patients se présen-tant aux urgences, mais rele-vant de la médecine générale et de trouver des solutions pour ceux sans médecin trai-tant Il s'incrit dans le projet pour ceux sans médecin trat-tant. Il s'inscrit dans le projet de restructuration des urgen-ces mais aussi dans la volonté de l'établissement de dévelop-per des soins « hors les murs ».

est à 100 mètres des urest à 100 mètres des ur-gences, au 42 ter rue Raulin, que le centre de santé de l'hôpital Saint Jo-seph Saint Luc ouvrira ses por-tes « courant mars ». L'un de ses objectifs est, bien sûr, de réo rienter les patients des urgences relevant de la médecine gé-nérale. Mais ce centre « aura neraie. Mais ce centre « aura aussi pour mission de renforcer l'offre de soins de premiers recoursen médecin traitant sur ce secteur du 7° et d'offrir un suivi à nos patients n'ayant pas de médecin traitant «, précise la directrice de l'hôpital, Sophie Léonforte.

Des soins hors les murs

Des soins hors les murs Après la création de la Maison Saint-Martin (Lyon 2°), dédiée aux maladies chroniques, l'hô-pital poursuit le développe-ment de son offre de soins » hors les murs ». Doté de cinq médecins généralistes sa-lariés de l'hôpital, qui travaille-

ront « en étroite collaboration » avec les spécialistes de l'établis-sement, le centre sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 heures, et le samedi de 8 à

19 heures, et le samedi de 8 à 13 heures.
Situé près de la Permanence décembre, âl'image de l'ensembled esservices de la Métropole. d'accès aus sonis (PASS), lipour-raaussi accueillir les patients en situation précaire de la PASS, une fois qu'ils auront accédé a leurs droits. Ce centre est l'une dés » briques » du vaste projet de réorganisation du service des urgences, dont le montant est évalué désormais à 6 M€ et qui a été soumis à 1/agence régionale de santé.

Avec une fréquentation en

hausse + 10 % depuis le Covid (100 passages/jour contre 85), les urgences de Saint Joseph Saint Luc connaissent réguliè-rement des tensions, comme fin décembre, à l'image de l'ensem-ble des services de la Métropole.

et d'organisation en cas d'afflu-ence et la possibilité d'admis-sions non programmées en moins de 48 heures pour des pa-tients adressés par des méde-cins traitants ou des Ehpad, mais l'amélioration des fluxdoit

mais l'amélioration des fluxdoit aussi passer par une restructuration architecturale. L'Unité d'hospitalisation de courte durée sera ainsi transférée du l'étage au rez-de-chaussée, côté tramway, où se trouvent actuellement des salles de réunion. Les travaux pourraient démarrer en 2025. Reste que l'hôpital du centreville gardeun handicap, surtout au vu du profil gériatrique de la

patientèle des urgences : son absence de lits d'aval.
« C'est rare un établissement MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) qui n'a pas de soins de suite et de réadaptation s, souligne Sophie Léonforte. Le projet déposé pour les Portes du Sud était une opportunité pour combler ce manque. « Nous sommes arrivés en finale. Cela montré que nous pouvions nous mobiliser rapidement et tout le monde a reconnu le sérieux de notre travail », veut retenir aujourd'hui la directrice de Saint Joseph Saint Luc. Ce ser a pour une prochaine fois.

Sylvie Montaron

En 2023, +8 % d'activité et un déficit maintenu

Alors que les acteurs du public alertent sur des déficits records dans leurs hópitaux en 2023, Sophie Léonforte relève la « bonne année » réalisée par Saint Joseph Saint Luc. Avec une hausse de + 8 % de l'activité, le déficit de-verait se maintenir à

vrait se maintenir å 500 000 € pour un budget d'exploitation de 133 M€, « soit moins de 1 % du bud-« soft moins de 1 % du Dau-get alors qu'historique-ment nous étions plus près de 3 % », se félicite la direc-trice. « C'est le fruit d'un gros travail des équipes »,

Hausse de 13 % de l'Activité en chirurgie En chirurgie, l'activité, en hausse de 13 %, a bénéficié de l'arrivée du robot Da Vinci, l'Objectif de 140 interventions à trois ans ayant été réalisé en un an. En médecine, l'augmentation du nombre de lits (170), l'ouverture de la Maison Saint-Martin (pathologies chroniques) et la montée en puissance de la neurologie (dix médecins en plus) ont permis d'accroître l'activité

de + 12 %.
Pour éviter le recours à
l'intérim, un pool permanent de remplaçants polyvalents en CDI – dix infirmiers et dix aides-soignants – a été mis en place. Mais,
confronté aux différences
de rémunération entre les
établissements de santé
privé d'intérêt collectif et le
public, l'hôpital, qui compte 1200 salariés (équivalents temps plein) dont 180
médecins (120 ETP), a di
aussi recourir à des - leviers « ciblés sur certains
postes.

Les autres projets ▶

➤ Maternité : répartie entre le 2-étage (20 lits) et le 5-étage (10 lits), elle sera réunie cette année au 5-ét ramenée à 27 lits +1, avec une qualité hôtelière améliorée. En 2023, 2 100 accouchements ont été enregistrés contre 2 350 en 2019.

contre 2 350 en 2019.

• Cardiologie : le plateau va également être restructuré, au l'étage, avec l'ouverture d'une troisème salle d'intervention, mixte, aux côtés de la salle de cardiologie et de la salle de rythmologie.

Les travaux débuteront en juillet pour s'achever au le trimestre 2025.

3 000 vélos volés par an: le fléau gagne du terrain

Début février, une trentaine de vélos volés étaient décou-verts dans les Pentes de la Croix-Rousse. La partie émer-gée de l'icéberg, sans doute, alors que, rien qu'en jamier, la police a dénombré 150 vols de biçvicettes. Un fléau pour les cyclistes qui tentent de s'orga-niser comme ils peuvent. ne ils peuvent.

undi 5 février. Olivier observe en bas de chez lui les manœuvres d'un véhicule plateau qui sort de la résidence Dupasquier, rue Pouteau, dans le "arrondissement. À l'arrière du camion, une trenaine de vélos, musculaires à assistance électrique et longtails. Des sacoches, casques et autres accessoires on tégalement été saisis ainsi qu'une demi-douzaine de scooters. Selon la Ville de Lyon, il s'agissait d'une opération police na-

sait d'une opération police na-tionale qui a récupéré des vélos volés entreposés dans des votes entreposés dans des boxes du garage. Une enquête est d'ailleurs toujours en cours et les vélos sont actuellement stockés à la fourrière en atten-dant de pouvoir être rendus à leurs propriétaires [®].



«Si je dois laisser mon vélo deux ou trois heures en ville, je préfère prendre les TCL»

• Un cycliste sur deux déjà victime d'un vol en 2019 Ces vols, un fait isolé ? Pas vraiment. En France, près d'un

demi-million de vélos seraient demi-million de vélos seraient volés chaque année et un vélo serait volé toutes les minutes. En 2019, une enquête de Nova? et Systra révélait qu'un cycliste sur deux avait déjà été victime d'un vol sur le territoire de la métropole et que 43° la vaient été plusieurs fois. Le 2°, le 6°, Grange-Blanche, Garibaldi, rue Paul-Bert ou Jean-Macé, le constat est le même: les vélos ne sont jamais en sécurité et quelques dizaines de secondes suffisent pour qu'ils s'envolent.

ne sont Janias en securite en gelegues diziense de secondes suffisent pour qu'ils s'envolent.

» Les uis très prudente aujourd'hui », reconnaît Catherine.
Son vélo électrique, cette Crio: Roussienne l'a achet é par conviction. Pour viter de prendre savoiture. Pour autant, elle s'est déjà fait voler un premier vélo devant la clinique protestante de Caluire. Alors depuis, elle se méfie. » Je l'avoue, J'ai peur. Maisje prends le risque de me le faire voler, même si j'ai deux cadenas. D'ailleurs, si je dois le alisser deux out trois heures en ville, je préfère prendre les transports en commu. »

Les réseaux sociaux our activer la solidarité

pour activer la solidarité Le fait est que dans la commu-nauté des cyclistes lyonnais et des vélotafeurs (un terme qui désigne ceux qui effectuent leur trajet domicile-travail quo-

leur trajet domicile-travail quo-tidien via le vélo, on essaye de s'organiser face à ce fléau. Les réseaux sociaux permettent de signaler les vélos volés. Et ce n'est pas vraiment réjouissant. Rien que sur le groupe Face-book Vélos volés Lyon, de nou-velles photos apparaissent quo-tidiennement, au cas où on verrait réapparaitre le disparu. Et les vols sont rarement dus à de la n'égligence: la plupart des Et les vols sont rarement dus à de la négligence : la plupart des vélos-quise font la malle » sont bien amarrés, « attené sur une borne vélo depuis son cadre » comme le précise Alexis et mê-me « dans ung arage à vélosécu-risé » comme le déplore Ophé-lie. Personne n'est épargné. Ni celui dont le vélo est » pourri », ni celui dont le vélo électrique

coûte très cher, ni même les

coûte très cher, ni même les propriétaires de vélos cargos. Heureusement, le partage communautaire est parfois source de bonne nouvelle : il contribue à retrouver des bécanes volèes, comme c'est le cas pour Cécile qui a pu récupérer son longtail à la fourrière, à la suite du post d'Olivier.

• Métropole : des mesures pour lutter contre le vol On y échange aussi des conseils en cas de disparition. Parimi les premiers, aller discuter avec les éventuels commercants situés autour du lieu de stationnement. Car s'il arrive parfois que la Ville de Lyon soit à l'origine d'opération d'enlèvement de vélos, notamment pour de gros événements qui nécessitent une sécurité accrue-mais dans ce cas, un autocol-lant est apposé sur le vélo au moins une semaine avant -, le vole sta plupart du temps à cut de déposer plainte et de signaler le vol de son velo dans la base de domnées d'identification , affirent la direction départemental de la sécurit (DDSP) qui, en janvier, dénombraient SS vols de vélos simples et 37 de vélos des pour la direction de comment de de la sécurité (DDSP) qui, en janvier, dénombraient SS vols de vélos simples et 37 de vélos de vélos simples et 37 de vélos. De son côté, la Métropole avance sur son site internet, un utre chiffre impressionnant :

De son côté, la Métropole avance sur son sié internet, un autre chiffre impressionant : 3000, comme le nombre de vélos qui sont déclarés volés par anà Lyon. Soit plus de huit quotidiennement. Consciente que le vol est l'un des premiers reins à la pratique régulère du vélo et à son usage comme mode de déplacement quotidien, la collectivité a anmoncé qu'elle al-ait présenter début mars, un lait présenter début mars, un ensemble de mesures pour lut-ter contre cette situation.

"Pour récuperer votre veio, contactez le commissariat du l" arrondissement ou rendez-vous à la fourrière avec la plainte et les caractéristiques du deux-roues. Fourrière au 04.37.28.73.70.



Cinq conseils pour « protéger » son vélo



Jérémy Deuneulin, de Cyclable Croix-Rousse, présente le combo gagnant : antivol pliable + chaine antivol qui s'attache à la protection sur roue. Il faudra débourser près de 200 €. Photo David Tapissier

 Multiplier les protections Finie la petite chaîne pour attacher son vélo. Aujour-d'hui, les vendeurs préconisent deux, voir trois cadenas sent deux, voir trois cadenas, pour protéger une bicyclette. - 10 % du prix total en cade-nas e, entend-on souvent. Il ast d'ailleurs souvent deman-dé par l'assurance qui est parfois très exigeante sur l'indice de sécurité : ça peut rapidement dépasser la cen-taine d'euros.

Utiliser différents types

C'est l'idéal. Un antivol qui C'est l'idéal. Un antivol qui se plie, une grosse chaîne, en plus du blocage de roue arriè-re si possible. Certes, une disqueuse ne coûte pas grand-chose mais les voleurs sont pressés et vont au plus vite. Si ça risque de durer, ils passent à un autre vélo.

• Le marquage, essentiel aujourd'hui Ça n'empêche pas le vol mais depuis janvier 2021, c'est mais depuis janvier 2021, c'est obligatoire et ca permet, lorsque le vélo est retrouvé, de remonter à son propriétaire au sein d'un "Richier national unique des cycles identifiés". Des étiquettes, préférées au gravage sont désormais proposées par un des six opérateurs agréés et c'est d'ailleurs gratuit à La Maison du vélo.

Choisir son emplacement • Choisir son emplacement Attacher les roues d'un vélo, c'est insuffisant : l'attacher à un point fixe c'est indispensatie. Aujourd'hui, 32 000 arceaux à vélos ont été installés en Métropole. À noter également qu'il existe désormais des places dans les parcs relais, les parkings publics et même un parc Vélov'à la Part-Dieu, ouvert depuis août 2023, de 210 places sécurisées comprenant quatre risées comprenant quatre places pour les vélos cargos.

bserver les autres vélos

Observer les autres vélos autour
L'idée peut paraître saugreue... Et pourtant. Si vorre vélo est très bien protégé ou moins avenant, ça peut pous-ser le voleur à s'intéresser à ceux qui sont garés à proximité. Au passage, ne pas hésiter à coller des autocollants raiquités qui permettent de le à coller des autocollants rajoutés qui permettent de le reconnaître mais qui baissent également l'intérêt des vo-leurs. Et si un autre est jugé plus intéressant, le voleur s'attaquera automatiquement à ce dernier. Pas très "corpo-rate" certes, mais c'est la loi de la jungle!



Actu Lyon

Dimanche 18 février 2024

Histoire

L'amphithéâtre des Trois Gaules accueillait 20 000 personnes

Chaque dimanche, Le Progrès se plonge dans l'histoi-re de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine on vous raconte l'histoire de l'amphithéâtre des Trois Gaules sur les pentes de la Croix-Rousse qui commence en l'an 19.

longues fouilles archéologiques ont per-mis de révéler aux Lyonnais l'histoire antique de l'amphithéâtre des Trois Gau-les. Afin d'accueillir les délégués des 60 nations convena-blementlors de leur rassemblement annuel, il est érigé en 19 après J.-C. D'après une inscription, il aurait été financé par Caius Julius Rufus, prêtre fédéral de Rome et d'Au-guste et issu d'une famille gau-loise ayant latinisé son nom. C'est, selon les historiens, vraisemblablement à l'occasion de son sacerdoce qu'il a entrepris la construction de l'édifice.

Au départ, il accueillait 3 000 personnes environ

Les gradins de pierres gravés aux noms des différents peu-



L'amphithéâtre des Trois Gaules à la Croix-Rous Photo d'archives Maxime Jegat

ples gaulois indiquent que cet édifice appartenait au sanctuai-re fédéral et ne servait qu'aux réjouissances organisées lors

du rassemblement annuel. Il n'accueillait alors que 3 000 personnes environ, correspon-dant aux seuls délégués des 60 nations.

nations.
Il comportait une arène, ova-le, qui mesurait 62 mètres sur 42, et le podium.
La taille des gradins, très peti-te, laisse penser que les délé-

gués étaient assis sur des fauteuils apportés pour l'occasion.

Gladiateurs et fauves

entraient par deux portes Les gladiateurs, fauves et chrétiens entraient dans l'arène chreuens entraient dans I arene par les deux portes situées à chaque extrémité du grand axe. Côté sud-ouest, un petit axe permettant d'entrer dans l'édi-fice et une tribune, certainement dédiée à l'empereur ou à son représentant. Selon Ama-ble Audin dans son ouvrage Lyon, miroir de Rome : « [La tri-bune] était portée par une voû-te coiffant un local qui semble avoir été un lieu de recueillement pour les combattants, car un élément de cippe votif y a été trouvé, tandis qu'une porte donnait un accès direct sur l'arène, le seul de cette moitié

l'amphithéâtre. »
Particularité importante de l'édifice : la dissymétrie entre la face ouest et la face est. Le côté oriental de l'amphithéâtre n'a pas de tribune équivalente à la face ouest. Quatre marches relient l'esplanade du sanctuaire à l'arène. « Celle-ci n'avait donc pas seulement une fonction lu-dique, mais on peut au moins imaginer que les délégués des nations pouvaient éventuellement accéder à l'arène pour y remplir, face à la tribune impé-riale, des gestes sur lesquels il n'est guère possible d'avoir une opinion », raconte Amable Au-

Agrandi, il ouvre

à toute la population Au début du II^e siècle, Hadrien décide ajoute des gradins au-des sus des autres, portés par de grandes voûtes. Ces voûtes ont été en partie retrouvées lors du percement du tunnel pour le funiculaire de la rue Termeet la construction de la rue Burdeau.

Le monument mesure désor mais 210 mètres sur 147. Il peut accueillir 20 000 personnes. Il n'est plus réservé aux délégués des 60 nations, mais ouvert à toute la population. On sait qu'au III^e siècle, les pentes de la Croix-Rousse ne tenaient plus le rôle important de centre religieux et politique. L'amphithé-âtre est déserté.

 Le lieu a servi de carrière Peut-être ce déclin est-il dû aux multiples violences subies par la ville dès la fin du II^e siè-cle : incendies et pillages lors des affrontements avec Septime Sévère en 197 et multiples invasions jusqu'au V^e siècle. L'édifice est progressivement recouvert, jusqu'à disparaître

L'endroit a servi de carrière au cours des siècles. L'abbaye de la Déserte a été construite sur les pentes, au XIVe siècle, en partie grâce aux pierres de l'amphi-

totalement.

grace aux pierres de l'amphi-théâtre.
Depuis 1977, les fouilles ont cessé. Mais les vestiges de l'am-phithéâtre ne sont pas tous sor-

• De notre correspondante

Eau : ces régions dont les sols ont (déjà) soif

Le niveau global des nappes phréatiques est satisfaisant dans l'Hexagone. À l'excep-tion du pourtour méditerranéen, et de nappes inertiel-les, dans le Sundgau en Alsace, dans le couloir de la Saone et dans le sud-sud-est de la Corse. Il est encore trop tôt pour savoir quel sera l'impact sur été à venir, mais la vigilance est de mise.

ans le Sud, les sols ont ans le Sud, les sols ont soif. Si, en France, de manière globale, le ni-veau des nappes phréatiques est satisfaisant en cet hiver 2024, le Bureau de recherches 2024, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pointe une situation plus critique dans certaines régions de l'Hexagone, no-tamment le pourtour méditer-ranéen.

Nous sommes actuellement en pleine période de « rechar-ge » des nappes phréatiques. Elle commence début septembre et s'étend jusqu'à la fin mars. « Pendant cette période, mars. «Pendant cette période, la végétation est moins en de-mande d'eau en surface, ce qui est propice à ce que la pluie pénètre dans les nappes. Dans ces mois-là, on espère faire le plein pour qu'à partir d'avril, on puisse compter sur cette ressource », explique Christine Berne, climatologue à Mé-téo France. Le niveau de recharge est lié à plusieurs paramètres : le vo-

Le niveau de recharge est hé à plusieurs paramètres : le vo-lume de pluviométrie, les températures et l'état des sols. Les pluies rechargent les nap-pes quand elles sont abondan-tes et tombent sur un sol avec

une végétation en sommeil (ce qui est le cas quand l'hiver et le début du printemps sont froids).

Fortes disparités

Cette année, les pluies ont été au rendez-vous sur une grande partie de la France, mais avec des fortes disparités régionales. L'an dernie, le manque d'eau était répandu sur l'ensemble du territoire hexagonal. Actuellement, la situation est difficile en particulier dans le Sud méditerra-néen. À l'inverse, d'autres régions ont été sous l'eu.

**Le Nord-Pas-de-Calais, le nord de la Nouvelle-Aquitaine et les Alpes ont eu beaucoup de précipitations », pointe Christine Berne. En conséquence, les nappes sont à des niveaux « très favorables », dans le Boulonnais et sur le littoral d'Artois-Picardie, tout comme dans l'Avant-Pays sa-Cette année, les pluies ont

comme dans l'Avant-Pays sa-voyard, en Champagne, en Lorraine, dans le Jura, en Cha-rentes, dans le Périgord ou en-core dans les Alpes, selon le BRGM.

« Situation préoccu-pante » dans le Sud

En revanche, dans le Sud, les niveaux ne sont pas au rendez-vous. « Le pourtour méditervous. « Le pourtour méditer-ranéen et la Corse sont encore en déficit d'environ 50 % », dé-taille Christine Berne. Dans ces zones, « il n'est tombé que la moitié de pluie par rapport à ce qu'on aurait attendu. Il ne reste qu'un mois et demi pour l'autre moitié, ce qui fait un peu court pour remplir les nappes. La situation est préoc-

upante. » « Dans les Pyrénées-Orientales, le déficit est encore plus important, et la situation encore plus grave : il manque core plus grave : il manque 80 % de précipitations sur cet-te période de recharge. C'est particulièrement dramatique car ce déficit s'installe pour la troisième année consécutive. Ils n'arrivent pas à remplir leurs nappes. Depuis 2022, ils sont en fort déficit de précipi-tation et ils n'ont plus de récipi-tation et ils n'ont plus de réce-ves », explique Christine Ber-ne.

En attendant la pluie d'ici fin mars

D'autres zones, en France affichent des situations « per favorables », selon le dernie fancient des situations « peu favorables », selon le dernier bilan du BRGM. Mais pour des raisons liées à la ... sols, « La situation s'améliore sols. «La situation s'améliore très lentement sur les nappes inertielles du Sundgau (lire par ailleurs) ainsi que du Di-jonnais, de la Bresse et de la Dombes mais les niveaux restent bas, du fait de plusieurs recharges hivernales successives déficitaires et d'un comportement très inertiel », note le bilan de février.

Et d'isi la virtuenure », Nos de la composition de la virtue de

Et d'ici le printemps? « Nos tendances climatiques indi-quent que février, mars, avril seraient plus chauds que la normale. Ce qui n'est pas très bon pour la recharge des nap-pes, car l'eau s'évapore davan-tage. En revanche, nous

n'avons pas encore les prévisions de précipitations », note Christine Berne. En espérant qu'il pleuve ou qu'il neige d'ici fin mars... Le BRGM invite à regarder la situation actuelle avec prudence, et à faire preuve de patience, et à faire preuve de patience; et le situation pour l'été qui vieut. En effet, la période traditionnelle de recharge des nappes est loin d'être terminée ».

80%

Dans les Pyrénées-Orientales, il manque 80 % des précipitations, relevées normalement en cette période de l'année, d'après Météo France. Une situation dramatique d'autant plus qu'elle perdure depuis trois hivers successifs.

« L'eau est le marqueur premier du changement climatique »

Questions à > Yannick Haury

Député Renaissance de Loire-Atlantique, co-auteur d'un rapport sur l'adaptation de la politique de l'eau au défi climatique

Quelle est aujourd'hui l'inquiétude autour de la disponibilité de la ressource en eau dans l'hexagone? « L'eau est le marqueur pre-

« L'eau est le marqueur pre-mier du chaugement climati-que. Le réchauffement climati-que se traduit par des phénomènes extrêmes, alter-nant entre des pluies intenses provoquant des inondations et des périodes de sécheresse comme en 2022, où 80 départe-



ments ont dû prendre des

restrictions. Ces phénomènes vont se Ces pnenomentes von as poursuivre et s'accélérer à l'avenir. À l'horizon 2070, le BRGM prévoit une baisse de précipitations de l'ordre de 20 %, et des débits des cours d'eau dans une fourchette de 10 à 40 %. La sécheresse de 2023 a

permis une prise de conscience. Il est nécessaire de nous adapter au dérèglement climatique pour avoir un meilleur usage de l'eau. » Quelles mesures d'adaptation préconisez-

d'adaptation préconisez-vous ?

* Tout d'abord, il faut renfor-cer la connaissance. Aujour-d'hui, nous avons peu d'élé-ments sur ce qui est prélevé et consommé en eau. Par ailleurs, il faut faire preuve d'efficacité, en luttant contre les fuites ans les réseaux d'eau. Autre enjeu : la restauration des zones humi-des est essentielle pour la qualité et la quantité de la ressource.

ressource.
Enfin, il faut développer la sobriété hydrique dans l'agri-culture, dans l'industrie, au

niveau de la consommation individuelle. Dans la planifica tion écologique, il faut une planification autour de l'eau, à travers une loi de programmatravers une io de programma-tion pour Sadapter à la rareté de l'eau, et à la dégradation de sa qualité par la concentration des polluants. Un levier d'ac-tion est la tarification de l'eau, en la rendant incitative, avec un système de tarification progressive, et saisonnière. »

La question de la restriction de la ressource restriction de la ressource en eau a été un des objets de tension avec les agriculteurs, dans le mouvement social actuel. Comment articuler partage de la ressource et développement agricole ? « Cela doit être pensé dans

une logique de souveraineté alimentaire, en aidant les agri culteurs à s'orienter vers des dispositifs d'irrigation plus dispositifs d'irrigation plus efficients, comme le goutte-à-goutte. Pour l'agriculture, l'adaptation passe aussi par le-choix de semences et variétés plus économes en eau, plus résilientes. Il faut aussi pouvoir stocker l'eau, quand elle tombe de manière intense, pour la vettilisear quand elle viere. 3 en reau, quand elle tombe de manière intense, pour la réutiliser quand elle vient à manquer. Et prévoir des modes et sockage multifonctionnels : pour des usages agricoles, pour leau potable, l'activité industrielle ou le maintien de l'étiage des cours d'eau. Enfin, un autre enjeu est la réutilisation des eaux usées. »

Propos recuelli-

Les niveaux des nappes phréatiques Situation au 1er février 2024 Bas Modérément Dans la Modérément Haut bas moyenne haut Évolution des niveaux: an hausse stable o en baisse Toulouse Marseille En janvier, la recharge des nappes se poursuit mais elle ralentit sur une grande partie du territoire. Les niveaux sont en hausse pour 51% des points d'observation (contre 69% en décembre). VISACTU M Source: BRGM (16 février 2024).

Reportage / En Alsace, les niveaux bas de la nappe phréatique rhénane perturbent la reproduction du saumon

En Alsace, la recharge de l'un des plus grands réservoirs d'eau douce d'Europe, la nappe phréatique rhéname, est inégale. Ses niveaux sont restés très bas dans les sud du Haut-Rhin. À tel point que la pisciculture de la Pétite Camargue alsacienne, à Saint-Louis, doit faire une croix sur l'un de ses sites d'élevage de saumons.

Les cumuls de pluies excéden taires de janvier (+10 %) et des taires de janvier (-10 %) et des mois précédents ont contri-bué à recharger la nappe phréatique rhéname à des niveaux globalement égaux voire supérieurs à la normale. Cependant des tensions per-sistent en certains points, en particulier au sud de l'Alsace, dans la région du Sundgau, où certains forages sont à des niveaux très bas depuis long-temps.

niveaux très bas depuis long-temps. À une recharge du sous-sol plus longue dans ce territoire en raison de sa géologie com-plexe, comme l'explique l'Aprona (Tobservatoire de la nappe phréatique), s'ajoutent les effets du réchauffement du climat - Depuis plusieurs années, les niveaux des aqui-feres sont en baisse constante

dans les milieux collinaires du dans les milieux collinaires du Sundgau. Nous soupconnons une modification de fond du comportement de la recharge dù à l'absence de neige », observe-t-on au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Une eau plus chaude et moins riche en oxygène À la pisciculture impériale de la réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne, la plus ancienne et la plus gran-de d'Alsace, à Saint-Louis, Oliviar Sommen et la person de d'Alsace, à Saint-Louis.
Olivier Sommen est le responsable de l'élevage de milliers d'alevins de saumons. Ces derniers sont destinés à repeupler le Rhin après la catastrophe chimique de Sandoz, en 1986, en Suisse. Ainsi, depuis 1992, plus de 300 000 alevins de saumons sont relâchés chaque année dans le fleuve, dont une bonne partié élevée au sein de la réserve alsacienne.

élevée au sein de la react de la sacéenne.

Mais l'élevage se heurte à des écueils croissants depuis près de 20 ans. Le dernier en date est lié aux niveaux bas de la nappe phréatique, à tel point que la pisciculture doit se résoudre à faire une croix sur



Olivier Sommen, le responsable de l'élevage à la Pisciculture de la réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne. Photo EBRA/L'Alsace/Samuel Coulon

l'un de ses sites d'élevage

Pun de ses sites d'élevage.

- Dans une ancienne gravière immergée, pourtant l'une des plus profondes du secteur, nous faisons grossir 400 saumons géniteurs, décrit Olivier sommen. Cette année, le niveau de l'eau, qui correspond à celui de la nappe phréatique, est très bas. Il manque deux mètres. Les pluies hivernales n'ont permis de combler

ce déficit qu'à hauteur de

ce déficit qu'à hauteur ue 20 cm... »
Olivier Sommen constate également une baisse du taux d'oxygène de l'eau de la gravière liée à l'élévation globale de la température de l'eau : plus de 2 degrés Celsius en l'espace de 50 ans. Eau plus chaude et manque d'oxygène génèrent un stress dans le milieu naturel qu'atteste

l'apparition de cyanobactéries dans la gravière. Et ont égale-ment un impact sur le taux de fécondation des saumons, ne fécondation des saumons, ne laissant pas d'autre choix à la pisciculture que d'installer ses poissons dans des bassins, avant de pouvoir les transférer dans des aquariums à la tem-pérature contrôlée... qui restent à construire. • Jean-François Ott

3

Histoire

Bron/Vénissieux

Parc de Parilly : récit d'une résilience urbaine

Le parc de Parilly porte en son sein les vestiges d'un passé tumultueux et les promesses d'un avenir radieux. De l'auda cieux songe d'Édouard Her-riot, inscrit dans les annales, aux soubresauts de l'Histoire aux soubresauts de l'Histoire qui l'ont modelé après le fracas de la Seconde Guerre mondiale, ce havre de verdure à l'est de la Métropole incarne à lui seul la saga mouvemen-tée d'une agglomération en perpétuelle métamorphose.

 I année 1926 marque le début de cette aventure.
 ✓ Édouard Herriot, maire de Lyon, mais surtout président du conseil, caresse l'idée de mo-deler un parc d'envergure à l'est de la ville. Mais la politique en de la ville. Mais la politique en décidera autrement, soufflant des vents contraires incarnés par Louis Ailloud, le maire de Bron, qui repoussa d'un geste le dessein du maire lyonnais. Ce n'est qu'après onze années de tractations que le rêve prit enfin

tractations que le reve prit enin forme, porté par la volonté fer-me du Conseil général. Sous la houlette d'Émile Bol-laert, préfet du Rhône, et grâce aux plans soigneusement dessinés de l'architecte paysagiste



Dès les beaux jours, le parc attire les promeneurs et adeptes de disciplines sportives.

parisien Paul Bellemain, les fondations de ce qui devien-drait le parc de Parilly furent posées.

178 hectares

Parilly, ce vaste écrin de verdure s'étirant entre Bron et Vé-nissieux sur 178 hectares, ne se destinait pas à une simple fonction de poumon vert. Inspiré par les illustres modèles tels que Hyde Park à Londres ou le bois de Vincennes à Paris, il se devait d'accueillir une pléthore d'infrastructures dédiées aux loisirs : une patinoire naturelle, un lac ourlé d'une île idyllique, un gymnase, une aire de jeux, et même un zoo, niché à l'intersection de la route d'Heyrieux et du boulevard de Parilly (dé-sormais Charles-de-Gaulle). Les travaux furent suspendus

à l'aube du conflit mondial. Pen-

dant l'occupation, l'activité re-prit brièvement sur le chantier, transformé en gagne-pain pour les chômeurs. Puis les bombes ravagèrent, en 1944, ce pré-cieux écrin, le laissant meurtri. À la libération, malgré les cica-

Aia interation, maigre les cica-trices et séquelles économi-ques, le Conseil général renoua avec l'idéal du parc achevé. Mais les priorités avaient muté : le lac, le zoo, la patinoire furent sacrifiés sur l'autel de la reconstruction, tandis que le stade émergea des décombres de l'Hôpital de la Charité. Les jeunes pousses, arrachées aux bois du Beaujolais, firent leur entrée pour composer la forêt qui habille désormais les lieux. En 1965, un nouvel élan fut insufflé avec l'inauguration de l'hippo-drome, ajoutant une nouvelle strate aux plaisirs offerts par ce poumon vert. Aujourd'hui, sous l'égide de la Métropole de Lyon, le parc de Parilly s'impose comme le fief des passionnés de sport (l) et de promenades. Ses vastes étendues accueillent une faune diverse où l'on trouve des batraciens, des hiboux, des écureuils..

euns... Ainsi perdure le parc, témoin vivant des remous de l'histoire lyonnaise, où les songes d'au-trefois se muent en une réalité florissante, insufflant une nouvelle vie aux générations de

Lyonnais.
| (1) 11 terrains de football, 7 terrains de basket-ball, 2 pistes d'athlétisme, I terrain de rugby, 3 terrains de handball, équipe-ments dédiés au baseball et au cricket, faisant de ce lieu un incontournable pour les adeptes de toutes disciplines.

Dimanche 18 février 2024

Lyon 7e

Des SDF sous la gare Jean-Macé : « Il est urgent de trouver une solution »

Voilà plus de trois ans que le campement fait de tentes et d'abris de fortune a été installé sous la gare Jean-Macé. Pour les membres du CII. Gerland-Guillottere-Jean-Ma-cé, la situation est préoccupante. Et ils évoquent l'idée d'un hébergement des SDF au sein du groupe scolaire provisoire installé au parc Blandan.

V oilà plus de trois ans, avant février 2021que les membres du CIL Gerland-Guillotière-Jean-Macé alertent et multiplient les courriels avec la maire du 7° arrondissement, le préfet, et la Ville de Lyon via l'adjointe en charge des Solidarités et de l'inclusion sociale.

Jusqu'à 50 tentes

Plus récemment c'est à l'occasion de la cérémonie des vœux du 7, que ce Comité d'intérêt local devait interpeller le maire de Lyon, Grégory Doucet, sur la situation « très préoccupante » des personnes SDF qui se sont installées sous la gare Jean-Macé. Et d'èvoquer alors « des problèmes de propreté du lieu mais aussi la possibilité d'accueil des personnes vivant sous des tentes ».



Des membres du CIL devant un tas d'immondices mardi l3 février à 16 h. Photo Jean-Marc Manificat

En février 2021, constatentils, il y avait une vingtaine de ces installations, actuellement ce sont trente, quarante jusqu'à cinquante tentes par périodes, été comme hiver.

Aujourd'hui, poursuiventils, « il est urgent de trouver une solution à tous ces problèmes qui s'accumulent dans ce secteur du 7e arrondissement. Et en particulier, la question des immondices et des aliments qui jonchent très souvent le sol « Les poubelles entreposées au bord de l'avenue Jean-Jaurès de vraient être déplacées afin de

limiter leur visibilité et il faudrait éviter qu'elles ne soient pas remplies aussi, par des personnes de passage. Il faudrait les déplacer à côté des sanitaires sur le parking par exemple » suggèrent les représentants du CIL.

Lors des vœux du 24 jan-

vier 2024, le Comité a également évoqué l'idée d'un hébergement de ces personnes dormant dans la rue au sein du groupe scolaire provisoire installé dans la cour du parc Blandan.

Le sujet propreté « revu » avec la Métropole Actuellement, relève-t-il,

Actuellement, relève-t-il, « il n'y a plus d'activité dans cette école et les installations de chauffage et d'électricité sont en état de fonctionnement ».

Interrogés le 9 février, les services de la Ville de Lyon ont répondu: « Le sujet propreté sera revu avec la Métropole. S'agissant des modulaires installés au parc Blandan, ils sont utilisés comme crèche provisoire pour deux structures successives jusqu'au mois de décembre 2024».

Du coup le CIL Gerland-Guillotière-Jean-Macé interroge : « Que faire maintenant ? Écrire au ministre de l'Intérieur ? De nouveau à la préfète ? Depuis plus de trois ans que cette situation perdure, une solution aurait pu être trouvée et devra être trou-

• De notre correspondant Jean-Marc Manificat Immobilier

Copropriété : les changements entrés en vigueur depuis le 1er janvier 2024

Qui dit nouvelle année dit nouvelles mesures, notam-ment pour le marché im-mobilier et les logements en copropriété.

PE collectif, MaPrime-Rénov', Éco-PTZ... Voici les principaux changements qui concernent la copropriété depuis le l^{et} jan-vier 2024.

Un DPE collectif obligatoire dès cette année pour certaines copropriétés

La loi Climat & résilience d'août 2021 introduit cette no-tion d'obligation de diagnos-tic de performance énergéti-que (DPE) collectif pour les copropriétés ayant déposé un permis de construire avant le le janvier 2013 :

permis de Construire avant de Pijanvier 2013: 1º janvier 2014: Copro-priétés de plus de 200 lots. 1º janvier 2025 é Copro-priétés de 50 à 200 lots. 1º janvier 2026 é Copro-priétés de moins de 50 lots. «Sur ce diagnostic, des con-seils et des outils permettent aux copropriétaires d'amélior-ter la performance thermique de leur immeuble : travaux de rénovation et gestes au quotirénovation et gestes au quoti-dien pour réduire la facture dien pour réduire la facture fenergétique, souligne Cotoit, syndic de copropriété en li-gne. D'après l'Ademe (Agence de la transition écologique), le prix d'un DPE varie entre 1000 é et 4000 e. Un con-seil : ne pas hésiter à compa-rer les tarifs auprès de plu-sieurs diagnostiqueurs. »

L'obligation d'un fond de travaux



L'aide spécifique MaPrimeRénov'Copropriété est intégrée au volet performance afin d'accélérer les rénovations d'ampleur des immeubles. Photo AdobeStock

« Le prix d'un DPE varie entre 1000 € et 4 000 €. Un conseil : ne pas hésiter à comparer les tarifs auprès de plusieurs diagnostiqueurs. »

Ademe (agence de la transition écologique)

penses de travaux à venir. Il est alimenté par une cotisation annuelle obligatoire versée par chaque copropriétés qui comprenent entre 5 et 200 les copropriétés qui comprenent entre 5 et 200 les doivent en avoir mis un en place.

Ses règles d'utilisation ont Ses regies d'utilisation ont été modifiées. En effet, depuis le let janvier 2023, le fond de travaux ne peut plus servir à financer tous les travaux déci-dés en assemblée générale (AG). Les sommes déposées

- ► De la réalisation des travaux prévus dans le PPT votés
- ► Des travaux décidés par le
- syndic en cas d'urgence.

 Des travaux nécessaires à la sauvegarde de l'immeuble, à la préservation de la santé et

de la sécurité des occupants et à la réalisation d'économies d'énergie, non prévus dans le PPT.

Des évolutions pour MaPrimeRénov'Copropriété

Depuis le début de l'année, le dispositif d'aide à la rénova-tion énergétique MaPrimeRé-nov fait l'objet d'une réforme, suite à un décret et deux arrê-tés publiés fin 2023, qui vise à la structurer en deux piliers : ▶ La performance avec un parcours dédié aux rénova-tions d'ampleur ; ▶ L'efficacité avec la réno-vation d'un ou plusieurs tra-vaux intégrant obligatoiren l'Installation d'un

ment l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sa-nitaire décarbonée. L'aide spécifique MaPrime-

Une aide de l'État pour installer un thermostat connecté

Un "coup de pouce" de l'État pour le chauffage est entré en vigueur pour les loge-ments dotés d'un chauffage individuel. L'objectif : finan-cer l'achat de nouveaux boutons de radiateurs conboutons de radiateurs con-nectés, programmables et pilotables par smartphone à distance, pièce par pièce. La somme varie de 260 € pour un logement de moins de 35 m² à 624 € pour 130 m² et au-delà.

Rénov'Copropriété est inté-grée au volet performance afin d'accélérer les rénova-tions d'ampleur des immeu-bles. L'objectif est de réduire sommation d'ér la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les charges énergétiques pour les copropriétaires. La subvention est versée aux syndicats des copropriétaires (représentant l'ensemble des copropriétaires de lots). Elle permet de couvrir une partie des dépenses liées aux travaux dans les parties communes (sins i mu les travaux des les parties com

munes (aînsi que les travaux d'intérêt collectif réalisés sur d'intérêt collectif réalisés sur les parties privatives) des co-propriétés éligibles (construi-tes il y a au moins 15 ans, com-pour centage de logements occupés à titre de résidence principale...). Selon Hellio, plateform spécialisée dans les écono-mies d'énergei, le montant dé-pend désormais du pourcen-tage de gain énergétique visé

pend desormais du pourcen-tage de gain énergétique visé (35 % minimum ou 50 %). La prime maximale s'élève à 18 250 € par logement. • Caroline Chaloin

Éco-PTZ : extension des travaux éligibles en copropriété

La loi de finance pour 2024 a

La loi de finance pour 2024 a prorogé l'éco-prét à taux zéro (PTZ) jusqu'au 31 décembre 2027. Ce prét sans intérêts à rembourser, allant jusqu'à 50 000 €, sert à financer les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements. Pour ceux en copropriété, un éco-PTZ peut être accordé aux syndicats des copropriétaires. Dans ce cadre, la loi de finances étend la liste des travaux pouvant bénéficier du dispositif à ceux performance énergétique de la copropriété qui ouvrent droit aux aides de l'Agence



L'assemblée générale peut voter la souscription d'un éco-PTZ copropriété au nom du syndicat des copropriétaires. Photo Adob

nationale de l'habitat (Anah). Et ce, dans un délai maxi-mal de 20 ans et sans condi-tion d'ancienneté du loge-

copropriété complémentai-

copropriété complémentaire, quelle que soit la nature des travaux financés au départ, dans un montant maximum de 30 000 € (ou 50 000 € sous conditions). De plus, l'assemblée générale peut voter la souscription d'un éco-PTZ copropriété au nom du syndicat des copropriétaires à la même majorité que celle nécessaire au vote de ces travaux. Ces évolutions s'appliquent aux offres de prêts qui seront émises à compter d'une date fixée par décret, au plus tard à partir du l'a vril 2024.

Métropole de Lyon

Voie de covoiturage prolongée sur l'A6 : c'est pour début 2025



La voie de co-voiturage va être prolongée sur l'A6, à Limonest.

Des travaux préparatoires ont actuellement lieu sur l'autoroute A6, au niveau de la commune de Limonest. Ils préfigurent un prolongement de la voie réservée au covoiturage, qui ne sera pas effectif avant un an.

a voie de covoiturage qui existe déjà sur la M6, dans les deux sens de circula-tion, va être prolongée et le processus est entré dans sa phase active. De premiers travaux préparatoires sont en cours de-puis la bifurcation entre l'A89 et l'A6, au niveau de Limonest. Ces travaux de génie civil, qui impactent les deux sens de cir-culation jusqu'à début mars, nécessitent la neutralisation des voies de gauche, sur environ

D'autres phases de travaux devraient suivre, selon la société d'autoroute APRR, qui évoque pour cette première mouture « la réalisation des massifs (ba-ses) des portiques de signalisation lumineuse (autrement dit les fameux losanges blancs)

pour le bon fonctionnement de

Des essais à l'hiver 2024

Une autre phase de travaux, concernera, elle, la pose des portiques, qui ne devrait inter-venir qu'à la fin de l'été 2024. Des essais seront quant à eux menés durant l'hiver prochain, tandis que la mise en service du prolongement de la voie est programmée « pour le premier trimestre 2025 ».

À noter : cette voie réservée est destinée aux véhicules transportant au moins deux personnes, ainsi qu'à ceux dotés d'une vignette Crit'Air 0, aux taxis en service et aux transports en commun. Les portions dédiées au covoiturage actuellement existantes sont présen-tes sur la M6, entre l'échangeur de La Garde (Dardilly, sortie n°33) et celui du Valvert (Tassin-la-Demi-Lune, sortie n° 36). La verbalisation, pour les automo-bilistes solitaires, devrait y être mise en place – au mieux – au cours de ce premier trimestre 2024, avec des PV à 135 euros. • Valérie Bruno

Métropole de Lyon

Radars des voies de covoiturage: le feu vert de l'Etat attendu

Installés et homologués Les radars devant contrôler le respect de l'utilisation des voies de covoiturage, sur les M6 et M7, n'attendent plus que le feu vert de l'Etat pour entrer en action, dans le tem-po espéré par la Métropole de

eur mise en route avait été annoncée pour début 2024 mais aucun flash n'est encore visible à l'horizon.

Installés et homologués
Les radars devant contrôler le respect de l'utilisation des voies de covoiturage, sur les Mé et M7. n'attendent plus telle manier l'est de l'autilisation des voies de covoiturage, sur les Mé et M7. n'attendent plus telle manier l'est de l'autilisation des voies de covoiturage, sur les Mé et M7. n'attendent plus telle manier l'est de l'autilisation de l'est de l'autilisation de l'est de l'autilisation de l'est de l'est

tend ». La venue, ce jeudi soir à Lyon, de Christophe Béchu, ministre de la Transition éco-

logique et de la Cohésion des territoires, accompagné de plusieurs membres du gou-vernement dont Patrice Vergriete, ministre des Transgriete, ministre des Trans-ports, pourra-t-elle remettre en lumière la problématique? C'est en tout cas ce qu'espère Jean-Charles Kohlhasa, esti-mant toutefois : « Le problè-me est le même pour tous les radars, partout en France. Beaucoup d'élus prônent la tolérance zéro en matière de



Les PV, pour les automobilistes solitaires qui emprunteront les voies de covoiturage des M7 et M6, seront à hauteur de 135 €. Photo d'illustration Joël Philippon

délinquance, sauf en matière de délinquance routière. » Les radars en lien avec le contrôle de l'utilisation des $^{\rm tot}$ de l'utilisation des $^{\rm tot}$ de $^{\rm tot}$

Mardi 20 février 2024

Rhône

Comment recharger, demain, les voitures électriques ? Enedis l'invente à Lyon

Ça ne se sait guère, mais c'est à Lyon qu'une partie de l'avenir de la mobilité électrique se joue. Depuis son siège de la rue Duguesclin dans le 3° arrondis-sement, le gestionnaire du réseau électrique Enedis (an-ciennement ERDF) invente, avec ses partenaires, les systè-mes qui permettront de re-charger, dans dix ans, des millions de voitures électri-ques sans saturer le réseau.

eur nombre est encore re-lativement marginal.
Puisqu'il n'y a guère Purisqu'i in y a guere qu'i,5 million de véhicules élec-triques ou hybrides rechargea-bles actuellement en circula-tion en France, contre près de 38 millions de voitures thermi-ques. Soit I pour 25, selon les données du Pôle d'information, d'échanyacht d'experties à ueredonnées du Pole d'information, d'échange et d'expertise, Avere-France. Mais c'est écrit : le rap-port de force va s'inverser sous le coup des aides et des futures ie coup des aides et des futures réglementations (mise en place des ZFE, instauration de quotas de véhicules à faibles émissions dans les grosses entreprises, in-terdiction de production des voitures thermiques en Europe en 2035...). Et cela promet d'al-ler assez vite. Puisque d'ici à me dizajne d'années il devrait une dizaine d'années, il devrait y avoir près de 18 millions de oitures électriques en circula voltures electriques en circula-tion, selon les projections éta-blies par le gestionnaire de transport de l'électricité RTE. Autrement dit 12 fois plus qu'au-jourd'hui. Cette explosion programmée

jourd'hui.
Cette explosion programmée
du nombre de véhícules électrifiés pose, fatalement, des questions sur la capacité de la France
à pouvoir les recharger toutes
en même temps, alors que le
pays a frôlé les délestages (cou-



Avec ses partenaires, Enedis travaille sur des bornes fonctionnant dans les deux sens. Elles peuvent charger les voitures mais aussi les décharger lorsque le réseau a besoin de soutien. Photo Maxime Jégat

pures volontaires) l'hiver dernier, et que les nouveaux réac-teurs nucléaires annoncés par Emmanuel Macron n'entreront pas en service avant 2035.

Bornes de recharge

Mais, il ne faut apparemment Mais, il ne faut apparemment pas s'inquiéter, à en croire En-edis (anciennement ERDF). Car les futurs besoins ont été antici-pés et des solutions sont d'ores et déjà dans les tuyaux. Et ces solutions sont, en partie, made in Lyon!

Rue Duguesclin, dans le troi-sième arrondissement, à deux pas de Saxe-Gambetta, se trou-ye, en effet, le siège régional du gestionnaire du réseau électri-

que (anciennement ERDF), qui compte 800 personnes. Et c'est là qu'Enedis réfléchit et anticipe, avec ses partenaires, le futur de la mobilité au sein du projet avEnir. Ainsi, c'est sur le territoire qu'Enedis a participé au développement de bornes de recharge intelligentes, qui serviront à répondre, demain, à l'augmentation de la demande en électricité. « Elles sont capables de différer les moments de charge des voitures, afin d'éviret toute saturation lors du pic de 19 heures, indique Élise Capoli, directrice territoriale Lyon Métropole d'Enedis. Le plein d'électricité sera programmé plus tard dans la nuit, grammé plus tard dans la nuit, quand les gens dorment et que les besoins s'estompent. Selon

«On peut imaginer récupérer une partie de l'énergie stockée dans les batteries des automobiles pour soulager une éventuelle surcharge du réseau »

Élise Cabrol, directrice territoriale Lyon Métropole d'Enedis

nos simulations, ce système nos simulations, ce système nous permettra de répondre à toutes les demandes, sans production d'électricité supplémentaires, car il ne faut pas s'imaginer que tous les véhicules devont faire le plein intégral chaque jour. L'autonomie quotidienne consommée avois ne se ule ment 50 km en movenne.

Mieux capitaliser sur es énergies renouvelables

Loin de s'inquiéter, Enedis se réjouirait même presque de la

rejouirait même presque de la montée en puissance du parc électrique. Car il promet de démultiplier les batteries et donc les lieux de stockage des électrons, qui sont, pour l'heure relativement limités. De quoi mieux capitaliser sur les énergies renouvelables, qui produisent parfois hors des plages de besoin (notamment le solaire). De quoi offirir, aussi, une inespérée soupape de sécurité pour le réseau électrique. « Demain, on peut imaginer récupérer une partie de l'énergie stockée dans les 18 millions de batteries des automobiles pour soulager une éventuelle surcharge duréseau, reprend Élise Cabrol. C'est en tout cas techniquement faisable. Et, l'aenore, cela eté mis au point, en partie, à a été mis au point, en partie, à Lyon. Toutefois, avant d'être Lyon. Toutefois, avant d'être opérationnel, ce système bapti-sé vehicle-to-grid, permettant aux véhicules de prendre et de donner de l'électricité, devra étre réglement par les autorités régulatrices. Car il se posera nécessairement la question de la revente de l'électricité qui pourrait être injectée dans le réseau depuis les batteries des véhicules «

Pierre Comet

Des millions des maisons et copropriétés à équiper

Pour accompagner l'arrivée de 18 millions de véhicules rechargeables à l'horizon 2035, Enedis travaille, d'ores et déjà, à la multiplication des bornes de recharge (qui deviendront intelligentes, de main). Dans l'espace public, cela se fait en lien avec les cela se fait en lien avec les collectivités via des schémas directeurs des infrastructures de recharges électriques (la Métropole de Lyon, qui compete 1200 points de recharge, va dévoiler le sien le II mars). Mais l'enjeu se situe réellement dans les espaces privés, car 80 % des recharges sont effectuées à domicile. Dans les ammées à venir ce.

Dans les années à venir, ce sont donc des millions de sont donc des millions de maisons individuelles qui vont devoir être raccordées, mais aussi plusieurs centaines de milliers de copropriétés. Pour accompagner particu-liers et syndics dans leur projet d'installation de bornes électriques, Enedis, qui pré-voit d'investir 5 milliards d'euros par an, a mis en place un numéro vert : 09.70.82.30.15.

« Nous recevons actuelle-ment une quarantaine de dossiers par mois pour des copropriétés du Rhône alors copropriétés du Rhône alors qu'il n'y avait encore que 300 installations collectives, informe Élise Cabrol, directri-ce territoriale Lyon Métropole d'Enedis. On sent que ça s'ac-clère et que les copropriétés se saisissent du sujet, sachant qu'elles peuvent passer direc-tement par Enedis ou faire appel à des opérateurs privés. Ces installations, qui sont parfois en sous-sol, représen-tent de nouveaux défis pour parrios en sous-sol, represen-tent de nouveaux défis pour nous. Nous avons dù conce-voir de nouveaux câbles élec-triques, résistants aux incen-dies. Là encore, c'est dans la région que cela a été mis au point, avec nos partenaires. »

Charles, le robot pompiste du futur

Ce n'est pas le plus beau des robots, avec son look de gros-se boite noire perchée sur des roulettes. Mais, dans les par-kings où il se trouve, Charles n'es bas là pour faire le beau. Pas du tout. Mis au point par la start-up vénissiane Mob Energy, en partenariat avec Energy, en partenariat avec Enedis, ce robot autonome Enedis, ce robot autonome aux multiples capteurs est um pompiste du futur. Il est capable de se recharger tout seul sur une borne, puis de se déplacer de voiture électrique, d'ouvrir leur trappe et de leur donner une quarantaine de kilomètres d'autonomie supplémentaire, nécessaire à un trajet domicile-travail. « Son but est de limiter les installations électriques et les câbles, dans une logique de sobriété des infrastructures, décrypte Élise Cabrol, directrice terrioriale Lyon Métropole d'Enedis. C'est un système qui peut être très pertinent dans



Le robot Charles est capable de recharger tout seul les voitures électriques. Photo fournie par LPA

des parkings publics ou des parkings d'entreprise. » Testé initialement au sein du parking des Cordeliers de Lyon Parc Auto, le robot Char-les poursuit désormais son développement et ses tests au sein de sept parkings collec-

tifs d'entreprise, dont un à Bruxelles. Il a accueilli, ré-cemment, un petit frère Eiko. Ce cube de puissance, lui, ne roule pas mais offre la possibi-lité de réduire sensiblement le nombre de bornes, sans aug-mentation de puissance.

Lyon 9e

La SNCF donne un mois aux jardiniers de Gorge-de-Loup pour quitter leurs parcelles

Installées depuis au moins 60 ans à Gorge-de-Loup, quartier du 9º arrondissement, le long des voies ferrées, les parcelles sont cultivées et entretenues par une quinzalne de jardi-niers passionnés. Auljourd'hui, SNCF Réseau, propriétaire de ce lieu rare et improbable, leur demande de partir. Et ils se demandent bien pourquoi.

Pour les trouver, il faut al-ler dans une impasse à Gorge-de-Loup où se mé-lent, dans un sage désordre, ac-tivités, bâtiments de toutes sor-tes et c he m in s en c or e caillouteux. Puis passer une pe-tite porte en bois que l'on devi-ne brinquebalante. Le temps paraît s'y écouler plus lente-ment et pourrant, cel leu impre-bable se trouve à deux pas du tunnel sous Fourvière dont on perçoit les deux tours grises qui en marquent l'entrée.

Ils se succèdent sur ces petits bouts de terre depuis au moins 60 ans

Ultime paradoxe, les petits lo-pins de terre qu'ils retournent à chaque nouvelle saison pour y produire leurs fruits et légumes plongent en pente douce sur les piongem en penne douce sur re-voies ferrées. Les coups de bê-che se trouvent comme ryth-més par le passage des trains dans un vacarme ahurissant. « On s'habitue », lance Antonio qui nous fait la visite.



« Tant pis, les bonnes choses ont la dernière récolte. Photo Aline Dur es ont un fin », regrette Antonio qui de

Et puis ils s'y sentent bien ces jardiniers qui cultiventavec passion une quinzaine de parcelles. Tout comme l'ont fait avant eux, d'anciens cheminots. Mais voilà. Un jour de décembre, ils décembre, ils decembre, ils des private l'accordinate de pour leur demander de re de qui leux et en le dispersant eux en le dispersant en la fichie pour leux demanders de re de qui leux et en le dispersant en le dispers

plutôt abrupt. Il est question d'en fermer les accès. Le foncier appartient à SNCF Réseau.

Douche froide pour les jardi-niers qui se succèdent sur ces petits bouts de terre depuis des décennies, « au moins 60 ans ou plus », indique Frédéric qui évoque la création d'une assoévoque la création d'une asso-ciation en 2008, Les Jardins de Gorge-de-Loup. « On avait de-mandé à signer une convention d'occupation avec la SNCF, il n'y a pas eu de suite. « Aujourd'hui sans président, cette associa-tion, dit-il, a même eu une sub-vention de la Ville de Lyon. « On a un mois, explique le jardinier un rien écœuré par une certai-ne indifférence. Et on ne sait rien d'autre. »

« C'est trop juste », estime An-tonio qui demande un délai

« pour qu'on puisse faire la der-nière récolte ». Encore « si on

mière récolte ». Encore » si on comaissait a cause, ca pourrait passer, ajoute Frédéric. Même pas, »Alors ils s'interrogent. Pourquoi un départ mainte-nant? Pour laisser place à une autre association, à un autre projet? « Faccè acie, on ne peur tien faire », ajoute-til, lui qui vient ici depuis 2000. « On lais-se tout ça... » Tout ça? Des heu-res et des heures à entretenir le terrain, à cultiver les légumes, à amener de l'eau, à installer de petits abris.

amener de l'eau, à installer de petits abris. « On a fait du boulot, précise Antonio, ici on cultive de tout, on fait du bio, ça marchait bien. J'ai même des arbres fruitiers. On a de la menthe à tout va. Tant pis, les bonnes choses ont une fin », regrette-t-il avant d'ajou-ter, philosophe: » C'est normal qu'ils récupèrent le terrain, il

leur appartient. »
• Aline Duret

« On ne peut pas prendre le risque de chute d'outils ou pire d'accident de personne »

Le terrain dont il est ques-tion aujourd'hui est situé sur du foncier qui appartient à SNCF Réseau. Contactés, les services avancent la raison de cette décision : « Ce qui motive la démarche visant à évacuer ces jardins relève de notre impérait d'assurer la sécurité et la régularité des circulations ferroviaires au cœur de l'Étoile Ferroviaire des voies ferrées de la ré-gion, 1 200 trains y passent quotidiennement). Et d'évo-quer alors la situation des parcelles et en particulier celles qui » sont situées au dessus de l'entrée d'un celles qui « sont situées au-dessus de l'entrée d'un tunnel » et qui se trouvent « très en surplomb des voies ferrées ».

SNCF Réseau prêt

« Cette zone n'est pas équi-pée de rambardes et ne peut pas l'être, on ne peut pas prendre le risque de chute d'outils de jardinage ou pire,



Du côté de SNCF Réseau à qui appartient le terrain, on évoque un « impératif », celui « d'assurer la sécurité et la régularité des circulations ferroviaires ». Photo Aline Duret

d'accident de personne à cet endroit », avancent les mêmes services. Pour SNCF
Réseau, » l'occupation de nos
parcelles par ces jardins a été
tolérée au départ mais comme elle a pris beaucoup
d'ampleur, nous sommes
contraints d'y mettre un
terme aujourd'hui ». Se déclarant « parfaitement conscients de l'impact que cette
décision peut avoir sur les
jardiniers qui occupent le
site », SNCF Réseau se dit
pret à » prendre contact

points ». Discuter ou plus exacte-ment « organiser une média tion », telle est aussi l'inten-tion de la mairie du 9° arrondissement qui a été arrondissement qui a été sollicitée par l'association. Connaissant l'existence de ce jardin et le délai avancé par le propriétaire du lieu, l'exécutif cherche à entrer en contact avec ce dernier. Et le cas échéant, peut-être, obtenir un délai ?



Les coups de bêche et les semis se trouvent comme rythi par le passage des trains.Photo Aline Duret

Mardi 20 février 2024

La nuit, des voitures remplacent les bus TCL : les usagers en colère

À partir de 21 heures, les lignes de bus TCL 46 et 90 fusionnent en une seule ligne. La ligne de nuit 46/90 rejoint Pont Mou-ton, dans le 9°, à Boyer, à la limite du 5° et de Tassin, et limite du 5° et de Tassin, et une heure plus tard, un véhicule huit places prend le relais du bus classique. Une rationalisation des moyens par le Sytral qui pose parfois de gros soucis pour les usagers.

tre sur une colline peut avoir de nombreux avan-tages. Mais du côté de la rue de Boyer, située entre Ménival et Champvert, au fin fond du 5° et de Tassin, le quar-tier a plutôt un petit air de bout du monde. Et comme souvent, s'y rendre à certaines heures n'est pas chose aisée, les trans ports en commun montrant, hélas, leur limite.

> « Après 21 heures, c'est la catastrophe sur la colline pour monter »

C'est sur Facebook que de nombreux habitants ont fait re-monter, depuis fin janvier, leur énervement. En cause ? Les lignes de bus TCL 46 et 90 qui, à partir de 21 heures, fusionnent en une seule ligne : la ligne de nuit 46/90. Et à partir de 22 heures, cette dernière ne passe qu'une fois par heure et le bus



Un véhicule de huit places prend le relais partir de 22 heures sur la ligne de nuit 46/90, ce qui pose problème pour de nombreux utilisateurs. Photo fournie par Facebook K.M.

se transforme en un véhicule huit places, Si pour le Sytral, les statisti-ques de fréquentation de la liques de frequentation de la rigne recueillies auprès de l'ex-ploitant Keolis, montrent en décembre 2023 et en jan-vier 2024 « un taux de remplis-sage moyen adapté au véhicule déployé », force est de constater que l'avis n'est pas partagé par les utilisateurs sens véhicule les utilisateurs sans véhicule. Ils n'ont pas d'autres solutions pour grimper jusque chez eux, et si le véhicule est plein, il faut attendre une heure pour le sui-

«Un chauffeur qui joue les vi-deurs, une voiture pleine à cra-quer. Voilà comment fonction-ne le bus 46/90 après 22 ne le bus 46/90 après 22 heures! », s'emporte Koda Ma sur Facebook. « Sans voiture, nous sommes enfermés dans un ghetto, pas de sortie en ville possible. C'est inconcevable dans une ville telle que Lyon », ajoute JC V. « Si tu n'habites pas aubout de la ligne, tu ne rentres pas... » enchaîne Stéphane H. Et Angélika L. de poursuivre : « Après 21 heures, je prenais le C21 ou le funiculaire et je finissais à pied. De toute façon, sais à pied. De toute façon,

après 21 heures, c'est la catas-trophe sur la colline pour mon-ter, peu de bus. » « Idem pour moi [...]. Pas toujours rassurant mot [...], ràs coujours rassurain d'ailleurs car le quartier Saint-Just/Point du jour est peu ani-mé le soir ! », confirme Cris T. « On est remonté de Vaise jus-qu'à Champvert, à pied, la nuit, avec des valises. Super, non ? Vive la gestion des TCL », conclut Cat L sur le réseau social.

Fusionner les lignes pour assurer le service Interrogé sur le sujet, le Sytral est évidemment plus mesuré,

expliquant l'adaptation permaespinquant ausgatum permis nente duréseau TCL. - Lorsque plusieurs lignes enregistrent des taux de remplissage faibles, notamment en soirée et qu'el-les desservent un même sec-teur, il peut être décidé de les fusionner pour assurer la conti-nuité du service. C'est le cas sur les lignes 46 et 90, depuis 2016. Sur certaines lignes couplées, des véhicules adaptés au taux de fréquentation sont déployés comme sur la ligne 46/90 sur laquelle circule un véhicule huit places d'un transporteur partenaire », poursuit le Sytral. « D'autres lignes desservent

des arrêts communs ou proches de cette ligne : les lignes C21, 45 et 55 qui constituent des alternatives efficaces et, en cas d'affluence dans la ligne 46/90, le conducteur doit diriger les te conducteur doit diriger ies usagers concernés par ces ar-rêts. Par exemple, à l'arrêt Gor-ge de Loup, il sera proposé à l'usager souhaitant se rendre à l'arrêt Église Demi-Lune d'em-prunter la ligne C21, desservant cet arrêt »

cet arret »
Restent les retours sur la qua-lité du service. « hu regard de la situation présentée, une analy-se complète de la situation a été demandée au délégataire afin d'identifier et de proposer un dispositif conforme aux be-soins s'ils sont avérés », termine l'autorité organisatrice de transports de la métropole de

À Saint-Just, des habitants mobilisés contre la fermeture du bureau de poste de la place de Trion

Plus de 200 messages de mécontentement ont été collés sur la façade de La Poste, située place de Tri-on, ce samedi. Une mani-festation d'habitants du quartier de Saint-Just, qui dénonce la fermeture défi-nitive de ce bureau de finitive de ce bureau de poste le 16 mars

l est peut-être un détail pour vous, mais pour nous ça veut dire beaucoup! » Dans le quartier Saint-Just, la colère gronde. Une cinquantaine de personnes est venue exprimer son mécontentement en collant plus de 200 expressions d'in-compréhension sur la façade du bureau de poste, situé place de Trion. Au cœur des griefs : la fermeture annoncée de ce ser-vice public dans un mois.

« Nous apprenons par la Délégation régionale de La Poste que ce bureau de poste fermera le

16 mars 2024 à midi, décision qui nous met devant le fait ac-compli. Cet épisode semble clore la chronique d'une mort an-noncée. Les pétitions et reports de fermeture n'auront pas suf-fi. Nous ne nous résolvons pas à cette décision que nous déplorons et qui va impacter au quoti-dien les professionnels et les ha-bitants du quartier », clament les responsables associatifs et habitants.

Baisse de fréquentation Déjà en 2021, la Poste, justi-

fiant de la baisse structurelle de fréquentation depuis plusieurs années, avait tenté de réduire les horaires de la structure de Saint-Just, mais une mobilisation des élus et des habitants avaient permis de renverser la tendance. La mairie d'arrondis-sement écologiste était montée au créneau en affirmant « l'importance du maintien de ce ser-vice de proximité et de son lien

social dans le quartier ». Le député de la circonscrip-tion Thomas Rudigoz était lui aussi intervenu pour refuser le réaménagement d'horaires qui laissait planer une menace de fermeture.

Trois ans plus tard, alors que cette dernière est désormais d'actualité, le parlementaire était aux côtés des manifestants ce samedi, tandis que nombreux clients de passage qui n'étaient pas au courant de cette décision apportaient leur soutien au mouvement.

« Le CIL Saint-Just Saint-Irénée Fourvière estime que cette décision déséquilibre un quar-tier en pleine évolution commerciale entre autres », rapporte une de ces bénévoles

te une de ces bénévoles.

« Onmarche sur la tête, dans le bureau de poste, il est indiqué pudiquement un « changement d'adresse » ! De qui se moque-t-on? », souligne enfin un commerçant. Contactée par Le Pro-



Professionnels et habitants se sont mobilisés ce samedi. Photo Éric Baule

grès, la direction de la Poste explique cette fermeture : «Le groupe poursuit sa transforma-tion en collant aux usages et modes de consommation. On constate à Saint-Just des baisses de fréquentation (-46% entre 2016 et 2023). On cherche à dé-velopper des formats cohérents, Pour cela, nous développons des partenariats. Un bureau de tabac au 22 rue de Trion est devenu un relais Poste. Un autre au 91 rue de Trion est un point contact. Nous espé-rons l'ouverture de ces services dans d'autres adresses dans le quartier. De plus, les locaux de Saint-Just étaient devenus in-adaptés et vétustes sans confor-mité pour le travail de nos collaborateurs.»

Le centre de santé ferme cours Gambetta: où iront les centaines de patients?

epuis deux ans, le Co-sem (Coordination des œuvres sociales et mé-diales), propriétaire des lo-

ceuvres sociales et médiales), propriétaire des locaux, a pignon sur rue, 44
cours Gambetta, sur près de
1000 m².
Huit spécialistes (deux cardiologues, un ORL, deux sa
ges-femmes, une psychologue, un psychologue, un psychiatre, un
endocrinologue) et un médecin généraliste officient en
enoderinologue) et un médecin généraliste officient en
encade-chaussée, quatre assistantes à l'accueil, quatre dentistes à l'étassociation
loi 1901) tourne à plein régime
tous les jours, samedi matin
compris, et pratique des tarifs
conventionnés et le tiers
payant, sans nécessité d'avancer les frais. En moyenne, il
dénombre sur un mois conplet, 1.680 patients en médical
et 320 personnes au dentaire.

Jusqu'à 70 consultations

par jour pour un seul praticien
Pour autant, il doit fermer ses portes le 29 février car depuis mai 2023, la quinzaine de
centres de santé du Cosem en
France est placée en redressement judiciaire.
On ne comprend pas. Économiquement, à Lyon, ça se
passe bien », argumente ce
médecin qui reçoit en moyener 70 consultations par jour et
travaille quatre jours à temps
plein.

plein. « En janvier, j'ai dénombré « En janvier, J'ai dénombré 406 nouveaux patients et j'ai reçu 1 163 patients. Les autres médecins sont surchargés. Lot no a une population polymor-phe. On soigne tout le monde, de l'avocat au réfugié, en pas-sant par les enfants placés en centre. Certains viennent avec un interprète. Cette pa-tientèle n'a pas de médecin traitant et ne peut accéder aux traitant et ne peut accèder aux soins de spécialistes. Mon in-quiétude ne porte pas sur le personnel médical qui va re-trouver du travail, mais sur le devenir des patients, à qui on a redonné de l'espoir, de la séré-nité, où vont-ils aller ? On est

1680

C'est le nombre de patients que reçoit le Cosem sur un mois en médical. Le centre dénombre aussi 320 personnes au dentaire



démuni face à cette situa-

Une question
de santé publique
Le praticien est d'autant plus
remonté que Paris et Marseille
vont rester ouverts malgré un
redressement judiciaire global de Cosem : « La rapidité de
la décision de fermer nous a
surpris. Au CSE du II janvier
2024, il est question de fermer
cinq centres employant 120
personnes au total. Or, on a requu mail du directeur le 2 février nous informant que les
fermetures de Lyon et SaintEtienne étaient fausses et infondées. Voilă, que lundi 12 février, on nous annonce que
l'on doit fermer Lyon jeudi
29 février car nous sommes en
difficultés financières. »

« A ce lour, on n'a nas

« À ce jour, on n'a pas reçu de lettre de licen-ciement mais on me demande de fermer le planning »

« Certains jours, il y a la queue sur le trottoir. On ne sait pas où réorienter les patients. On leur conseille de consulter Doctolib »

travail en CDI et à faire des

commandes, si on doit fer-mer?

A ce jour, on n'a pas reçu de lettre de licenciement mais on A ce jour, on n'a pas reçu de lettre de licenciement mais on me demande de fermer le planning », déplore Elsa D'An-gelo qui a essayé d'obtenir en vain le soutien de la mairie de

vain le soutien de la mairie de Lyon. Dans un courrier signé con-jointement, les maires de Saint-Etienne et Amiens ont demandé à la justice de re-pousser les fermetures deleur centre a fin de prendre le temps d'étudier des offres de

Sollicitée, la Ville de Lyon insoilicitée, la ville de Lyon in-forme qu'elle n'a jamais été en lien avec le Cosem. « Leur fer-meture le 29 février relève d'une décision administrative. Les chiffres officiels du nom-Les chiffres officiels du nom-bre de personnes suivies ne sont, par ailleurs pas encore connus. L'équipe dirigeante du Cosem a été soupçonnée en 2023 de détournement de fonds publics. Pour ces raisons, la Ville de Lyon n'interviendra pas au-près du ministre de la Santé ». • Nadine Micholin

Les centres du Cosem en redressement judiciaire depuis mai 2023

À l'accueil, les assistantes sont dépitées face à cette situation contine : « Certains jours, il y a la queue sur le trotic. On ne sait pas où les récrienter. On leur conseille de consulter Dotolib et de chercher le nom de leur praticien pour le suivi, « souligne l'une d'elles qui craint pour sa reconversion. Sauf à choisir de migrer en il ed e France ou à Marseille...

Pour la directrice, c'est l'incompréhension : « Pourquion m'a-t-on autorisée récemment à signer des contrats de

Métropole de Lyon

L'application des TCL subit un coup de lifting

Elle a été lancée dans le même temps que le ticket dématérialisé rechargeable : la nouvelle application des TCL est opérationnelle. Disponible sur Google Play et App Store, elle a été élaborée avec la promesse d'une ergonomie améliorée, « avec une interface plus intuitive » et un guidage en temps réel. Elle propose également des itinéraires multimodes, alliant trajet en transports en commun, vélo, Vélo'v et marche à pied. Les actualités du réseau, telles les perturbations, y sont visibles.



La nouvelle mouture de l'appli propose un guidage en temps réel. Photo F. B.

Jeudi 22 février 2024

Gare Part-Dieu : le passage Pompidou rouvert en 2024 mais pas aux bus TCL

Les travaux devaient, à l'origine, permettre la circulation des bus, des vélos et des piétons, sous le pont de l'avenue Pompidou. Finalement, le passage ne sera autorisé qu'aux piétons sur « des trottoirs confortables » et aux cyclises sur « des pistes sécurites sur « des pistes sécuri-sées ».

A lors que le secteur de la Gare de Part-Dieu est totalement en chantier, Fabien Bagnon, vice-président (EELV) aux mobilités, publie sur Facebook une vue de ce que le passage Pompidou, fermé à la circulation, entre la rue de la Villette et le boulevard Vivier Merle, depuis plusieurs années, sera, une fois les travaux terminés. Rendez-vous en septemra, une fois les travaux terminés. Rendez-vous en septembre, donc, avec annonce-t-il, un passage, que l'on devine lumineux, rouvert aux piètons et aux cyclistes composé de deux larges trottoirs pour le confort des uns et une Voie le confort des une voie le confort des une voie le confort des une voie le confort de voie le confort de la gaere le voime dou a univeau du passage voie le la gaere le voie dou a un iveau du passage voie le la gaere le voie le confort de la confor



Le passage sera ouvert aux piétons et aux cyclistes. Capture d'écran Facebook @F. Bagnon

lyonnaise, la VL 10, de 4 mètres de large pour celui des autres. »

bus ne puissent plus emprunter ce passage une fois terminé. Et pour cause : la création de la galerie Pompiu.

Un décour pour dou a nécessité de réduire la

de la Villette pour rejoindre le boulevard Vivier-Merle, ce qu'ils font depuis le début des travaux. Un détour, esti-ment les riverains, qui allon-gerait notamment le trajet du bus C9, qui relie la place Bel-lecour aux hopitaux-Est, d'une dizaine de minutes, voire plus en cas d'embou-teillages.

Éclairage public : « Il y a des alternatives douces à l'extinction totale »

Lyon est une référence majeu-re de la lumière en Europe. Elle accueille un Hub situé dans le quartier de Confluence, proposant des espaces et des équipe-ments de classe mondiale, aux acteurs de la recherche et l'innovation de la novation, de la formation et monde économique autour de l'éclairage et de la lumière. Au cœur de ces espaces inno-vants, se trouve le Cluster Lumière créé en 2008 et prési-dé par Philipe Baradoux.

Le Cluster Lumière, acteur pha-Le Custer Lumière lyonnaise, a été cree en 2008 pour creer de la va-leur en rapprochant innovation technologique, formation et usages, Ses 160 adhérents apportent leurs compétences sur l'ensemble de la chaîne de va leur de la lumière. La double di-mension innovation et usages du Cluster Lumière l'amène naturellement à créer des opportunités d'affaire, à l'échelle régionale, nationale et

la flambée du prix de l'énergie de ces derniers mois et la volon-té d'accélérer la transition face à l'urgence climatique font que toute la filière connaît une véritable révolution qui avait déjà débuté, il y a quelques années, avec l'arrivée de la technologie Led.

« On se demande si on n'est pas allé trop loin et trop vite dans ces coupures d'urgence »

Pour le président du Cluster rour le president du Cluster Lumière, Philippe Baradoux, la volonte de certaines communes d'opérer des coupures d'éclaira-ge public en milieu de nuit ne date pas d'aujourd'hui. - Cela a commencé à la fin des années 90, plus particulièrement dans l'ouest de la France. Une solu-tion qui a été beaucoup utilisée dans le rural. La nouveauté, c'est la généralisation de cette solution au niveau national suite à ri on a l e , n a t i on a l e et l'envolée des prix de l'énergie.

ternationale. Le Covid, la guerre en Ukraine, avait vécu les vingt dernières années avec des stratégies élaborées et réflexions globales, on se demande aujourd'hui si, de-puis 2021-2022, on n'est pas allé trop loin et trop vite dans ces coupures d'urgence. Est-ce qu'on n'a pas jeté le bébé avec l'eau du bain? », s'interroge le professionnel qui souligne que « la lumière et l'éclairage public vivent une révolution techni-

Un sujet clivant

L'absence d'éclairage est un sujet clivant, la prise de décision sujet cuvant, la prise de decision pour un maire n'est pas toujours facile. « Je prends souvent l'exemple de l'importance de féclairage pour aller chercher les enfants à l'école l'hiver. À cet-te période, à la tombée de la nuit, l'environnement est complexe avec des piétons, vélos et voitu-res qui se croisent, des véhicules garés en double file... Des moments où l'on a besoin de lumiè re pour voir et anticiper les dangers », explique Philippe Baradoux. Plus tard, quand la ville est endormie, on peut passer en mode balisage ou veilleu-se. Le spécialiste estime que ce sont des alternatives intéressan-tes à l'extinction totale : « Avec une gradation douce, les riverains ne se rendent pas compte, à l'œil nu, de la baisse de l'éclai-rage. Il se montre suffisant pour se repérer et éviter les dangers, il offre une transition énergétique en douceur. Une ville plongée totalement dans le noir, c'est très angoissant. » Des évolutions techniques qui

sont aujourd'hui possibles grâce aux systèmes d'éclairage public aux systemes a ectarrage pulous Led intelligent (smartlighting)* qui se democratisent, meme s'ils ont un certain coût. * Des investissements impor-tants qui peuvent être financés par différents moyens dont le

Fonds vert et via des plans sur plusieurs années en collabora-tion avec des syndicats de ges-tion des énergies à l'image du Sigerly (Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise), qui regroupe 66 communes », précise Philippe Baradoux qui



reposent avant tout sur des volontés politiques

 Damien Lepetitgaland
 *Éclairage intelligent : les avancées technologiques offrent de nombreuses possibilités aux collectivités en matière de pilotage personnalisé et à distance des abaissements de puissance ou de l'extinction en fonction des besoins

Lyon doit moderniser ses équipements pour mieux les piloter

dynamique du premier Plan Lumière élaboré par la Ville, la lumière a été considérée comme un outil de transformation urbaine à part entière. En 2023, la Ville a signé son troisième Plan Lumière, comment se traduit-il ? Sylvain Godinot, adjoint au maire de Lyon chargé du Patrimoine et de la Transition écologique, le

Pouvez-vous nous détailler concrètement les orientations de la ville de Lyon en matière d'éclairage ublic?

public?

« Notre politique est très claire dans notre Plan lumière de troisième depuis 1989), axé sur la qualité, la sobriété et la neté. Nous souhaitons une qualité de lumière, pas

juste une quantité. Nous comp tons 370 mises en valeur de bâtiments et sites remarquables. Les horaires du Plan Lumière ont évolué. Ils ont été recalés sur trois jours par semaine : les jeudis, vendredis et samedis de la tombée de la nuit jusqu'à 22 heures en hiver et minuit en été. Avec deux dérogations qui sont les monu-ments phares de la ville, la basilique de Fourvière et l'Hôtel-Dieu qui sont allumés tous les soirs, sur le même créneau

oraire. » Le dispositif d'éclairage de la basilique Notre-Dame de Fourvière cofinancé par EDF commence à dater. Que comptez-vous faire pour la rénover et l'optimiser ?

 Effectivement, EDF cofi-nançait précédemment un certain nombre de mises en mière de la Ville. Aujour

d'hui, ils ont décidé de réorien ter leur financement exclusivement vers la Féte des lumières. Sur la rénovation de l'éclairage de la basilique de Fourvière, c'est vrai qu'il est assez ancien. On sait faire beaucoup mieux aujourd'hui, quelque chose de plus fin et de moins consom-mateur. On a beaucoup de grosses installations lumineu-ses à rénover. Fourvière est dans la liste, on s'est engage auprès de la fondation à refaire l'installation prochaînement, mais on en a d'autres qui pas-sent avant. Je partage l'enjeu touristique et de faire plaisir aux Lyonnais en illuminant ce symbole, mais je ne suis pas sûr qu'on y arrivera pendant ce

nandat. = Quelles sont les évolutions concernant le volet

« C'est réduire les consomma

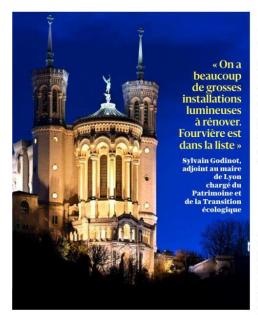
tions d'électricité, réduire la pollution lumineuse, à la fois pout ton tummeuse, a la fois pour la qualité de sommeil des habitantset pour protéger la biodiversité nocturne. On a étendu l'extinction nocturne dans les parcs et jardins qui sont fermés la nuit. On a aussi fait l'expérimentation d'extinc-tion de l'éclairage public pen-dant trois mois l'hiver dernier de 2 heures du matin à 4 h 30 heures, dans la période où le métro était complètement coupé. On a vu que les forces de l'ordre, les secours arrivaient à gérer la situation en l'absence d'éclairage public. Mais le bilan montre que notre capacité technique d'extinction n'était pas cohérente pour être péren-nisée. On savait éteindre une partie de la ville, mais plutôt les quartiers les plus fréquentés la nuit. L'expérimentation nous a permis d'acter qu'on avait

ments techniques qui ne permettent de piloter l'éclairapublic »

Et du point de vue de l'efficacité ?

× Il y a un travail sur l'efficacité des sources lumineuses avec la question des Leds. Comme toutes les villes, la Ville de Lyon remplace ses sources lumineu-ses par cette technologie. Il y a un peu plus d'un tiers des lampes de la Ville qui sont en led. On a 78 000 lampes. Nous investissons sur ce mandat environ 40 millions d'& sur l'éclairage public. Toutes les lumières ne seront pas changées d'ici la fin du mandat, il y en a trop. On était à moins de 30 % au début de mandat, on va être autour de 35 à 40 % à la

• Propos recueillis par Damien Lepetitgaland





« Une ville plongée totalement dans le noir, c'est très angoissant »

Philippe Baradoux, président du Cluster Lumière

Saint-Genis-Laval module la puissance des lampes à l'aide d'horloges astronomiques

Chaque mois de septembre depuis 2021, Saint-Genis-La-val participe à l'opération "La nuit est belle!" Un événement qui est coordonné sur la région lyonnaise par l'Observagion (Johnause par l'Observa-toire astronomique de Lyon-Saint-Genis-Laval. C'est l'occasion depuis 3 ans pour la municipalité d'attirer l'attention de la population sur les nuisances de la pollution lumineuse.

« La commune entend être équipée à 100% de Leds d'ici 2025

« La commune s'équipe «galement d'horloges astrono-miques. » Si en 2021, l'idée de couper l'éclairage public ne faisait pas consensus, depuis la flambée des coûts de l'éner-cie l'idée à fait son chomin à la Hambee des couts de l'ener-ie, l'idée a fait son chemin à l'instar d'une vingtaine de communes de la métropole. Depuis aout dernier, 60 % des points lumineux de la commu-ne sont éteints de l à 5 heures du matin. «Les axes structu-rant ont été maintenus à la demande de la police municirant ont été maintenus à la demande de la police munici-pale et de la gendarmerie, cela ne pose pas de problème de sécurité particulier. Pour protéger la biodiversité, l'espace naturel sensible du pla-teau des Hautes-Barolles est également plongé dans l'obs-curité », précise Frédéric Ragon, délégué à la Transition écologique pour la commune



L'éclairage Led, priorité de la Ville, devrait permettre

de 22 000 habitants située au

sud-ouest de Lyon.

Par ailleurs, Saint-Genis-Laval a transféré sa compétence
« éclairage public » à l'organisme public de gestion des énergies du Sigerly, L'objectif de la commune est de passer l'éclairage public en 100 % Led, soit 3 200 points lumi neux d'ici 2025. Un investiss ment qui s'élève à plus de 2,5 millions d'€ qui devrait permettre à terme une écono mie de 77 % de consommation électrique, soit une préserva-tion des ressources et une économie annuelle de 215 007 €. « La commune s'équipe également d'horloge s'equipe également d'hortoges astronomiques pour les 122 armoires de commande de l'éclairage dans le but de per-mettre un pilotage à distance très fin de chaque secteur avec

la possibilité de moduler à l'avenir la puissance de l'éclai-rage en fonction des secteurs. Une option qui se révèle très intéressante au moment du crépuscule. « Grâce à cette technologie, on peut allumer ou éteindre un secteur à la demande en fonction d'évène-ments », se felicite Frederic

ments », se felicite Frederic Ragon.

Il reste encore un gros travail à réaliser dans les coproprié-tés privées qui disposent d'éclairages style « boules » qui éclairent en permanence durant la nuit, provoquant des nuisances importantes. « On va devoir faire preuve de pédagogie pour faire évoluer les choses », conclut l'élu local, satisfait des choix politiques forts de sa majorité municipa-

Damien Lepetitgaland

Traverser la Lumière, projet lyonnais exemplaire

En 2023, la Ville de Lyon a gagné le prix Lumières du Serce, syndicat de l'éclairage, pour une mise en lumière haute qualité d'usage lumi-neux innovante des quais bas

de la Saône.
C'est la deuxième fois, sous la mandature écologiste que la Ville de Lyon se voit décer-ner ce prix. Le précédent a été obtenu pour la voûte Delandine, sous la gare de de Perrache, où l'on retrouve une mise en lumière de grande qualité esthétique. Des faisceaux de lignes blanches se croisent pour évoquer les rails de la voie ferrée qui est juste au-dessus.

Traverser la Lumière est un projet artistique porté par Joseph Frey, concepteur

lumière pour l'atelier Les éclairagistes Associés, et la direction de l'Éclairage ur-bain de la Ville de Lyon. Il a été mené dans le cadre du réaménagement des bas ports du quartier de Conflu-ence.

Performance énergétique

et respect de la biodiversité Il inclut les enjeux techni-ques permettant la réalisa-tion d'économies d'énergie tout en éclairant les usages et les déplacements des usagers sans interférer avec la nature environnante, ici l'eau et le ciel. La mise en lumière des trois sous tabliers des ponts Kitechener-Marchand, Pont-sur-la-Saône et le viaduc



"Traverser la Lumière" est un traitement de l'éclairage public artistique et ludique du quai Rambaud à Lyon 2. Photo Michel Djaoui

ferroviaire de la Quarantaine s'intègre dans leur environ-nement autrefois austère, il apporte une approche ludi-

que grâce à son dynamisme intelligent et pratique qui joue avec les déplacements et la vitesse des passants pour créer un éclairage juste et raisonné. La conception lumière de ce projet apporte une nouvelle fonction plus adaptée aux piétons aux usagers des modes doux :

marche, course, vélo, trotti-nette, roller... Alors que les collectivités sont tentées d'éteindre les mises en lumière de leur patrimoine pour répondre aux objectifs de sobriété énergétique, l'édition 2024 du concours Lumières orgamisé par le Serce se fixe pour ambition « de démontrer que l'éclairage de mise en valeur peut être exemplaire, tant en termes de performance énergétique que de respect de la biodiversité.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Neuf logements sociaux : pour ces riverains, c'est hors de question

Une réunion publique de présentation d'un projet immobilier s'est tenue à Saint-Cvr-au-Mont-d'Or. Elle a été houleuse. Le bailleur social Grand Lyon Habitat veut construire neuf logements et autant de places de stationnement sur un terrain de 600 m², en limite de Lyon 9e

Saint-Cyr-au-Montd'Or, les réunions publiques organisées au sujet de futurs programmes immobiliers se suivent et se ressemblent. Théâtre de la colère des habitants, elles sont rarement sereines et les débats, toujours houleux. Parmi les derniers projets immobiliers contestés par les habitants, citons celui de la Baticolière ou, plus récemment, celui de la route de Lyon. Le premier (122 logements) a été livré en 2023, après un long chemin judiciaire de plus de huit ans, jusqu'au Conseil d'État, Un recours contre le permis de construire du second a été déposé devant la justice.

Une pétition de plus de 200 signatures

Ce vendredi 16 février, une nouvelle réunion publique était organisée pour évoquer le projet immobilier porté par le bailleur social GrandLyon Habitat, au 90 rue des Docteurs-Cordier, en limite avec Lvon 9e. Une trentaine de riverains ont participé aux échanges très vifs, témoignant leur colère contre la construction d'un immeuble de 9 logements sociaux, sur un terrain de 600 m2. Une pétition a recueilli plus de 200 signatures. Emmanuelle Foulon, première adjointe à la mairie de Saint-Cyr, a rappelé l'obligation de la commune de plus de 3 500 habitants à se conformer à la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), en atteignant 25 % de logements sociaux.

Actuellement, ce taux est de 18 %. Le maire Patrick Guillot (divers droite) prévient : « Si la commune n'accompagne pas ce type de projet, nous serons carencés, comme c'est le cas pour sept de mes collègues. Et c'est une catastrophe. Nous voulons garder la maîtrise de nos permis de construire pour travailler sur des projets qui tiennent la route. »Son adjointe à l'urbanisme complète : « Dans ce projet, le zonage au Plu-H (plan de l'urbanisme et de l'habitat) permet



Une trentaine de riverains étaient présents à la réunion publique, organisée dans la petite salle du foyer des Anciens, vendredi 16 février à St-Cyr-au-Mont-d'Or. Photo M. M.

une forte constructibilité. Or. mes, on s'en fiche ! » nous avons travaillé avec GrandLyon Habitat pour faire baisser le nombre de logements de 11 à 9 ».

« Pourquoi ici

et pas ailleurs? » Neuf de trop pour les riverains qui ne comprennent pas qu'un immeuble de deux étages puisse s'insérer sur 600 m². « Les parkings sont saturés, tempête un habitant. Pourquoi construire, ici et pas ailleurs, 9 logements avec seulement 9 places de stationnement? Et surtout, comment comptez-vous organiser le quotidien déjà compliqué au niveau de la circulation? » La présentation du projet par le bailleur a souvent été interrompue par la désapprobation générale. Les objectifs d'intégration dans le paysage? « On s'en tamponne, coupe un habitant. Pas besoin de nous présenter le projet, il ne fonctionne pas! Et arrêtez de nous dire que vous respectez les nor-

La concertation s'ouvre en mars

Après avoir écourté leurs explications, les deux porteurs de projet ont réussi à faire retomber la tension. Lorsqu'une idée a été émise. L'immeuble en R+2 s'achève par un attique (dernier niveau en retrait de la facade). Ce dernier étage compte deux appartements. « Donc, si on supprime un étage, on arrive à 7 logements ? », demande encore cet habitant. Reste à savoir si les conditions économiques seraient réunies pour GrandLyon Habitat qui réserve sa réponse.

Avec un étage de moins, l'apaisement sera-t-il au bout du chemin? Ce sera sans doute l'un des enjeux de la concertation qui va s'ouvrir début mars, pour un mois. Les habitants sont invités à donner leur avis, faire des propositions afin de trouver un compromis acceptable par

La première adjointe : « On impose une réunion publique au porteur du projet »

« C'est une disposition proposée par la loi Alur [pour l'accès au logement et un urbanisme rénové] dont peu de communes s'emparent » La première adjointe Emmanuelle Foulon explique comment Saint-Cyr-au-Montd'Or est entrée dans la concertation en amont des projets immobiliers. C'est la deuxième réunion organisée dans ce cadre. « Ce n'est pas toujours facile, mais on assume notre action. On impose une réunion publique et l'ouverture d'un cahier de concertation au porteur de projet », indique l'élue. Ici, GrandLyon Habi-



Emmanuelle Foulon, première adjointe au maire de Couzon. Photo B. T.

tat « doit ensuite, prendre en considération les remarques des habitants pour présenter son permis de construire » Le bailleur devrait remettre son dossier de concertation à la mairie, début mars.

Barrage Rhônergia : la ressource en eau potable des Grands Lyonnais, menacée?

Le projet d'un barrage hydroélectrique en amont du champ cap-tant de Crépieux-Char-my, qui alimente la Mé-tropole de Lyon, inquiête l'exécutif écolo-giste qui demande à être associé à la décision. associé à la décision

n ultime barrage – il en existe déjà 19 autres sur le fleuve - ou celui de trop ? Telle est la question posée par le projet Rhônergia, qui trouverait place en limite de l'Ain et de l'Isère dans le dernier endroit sauvage du Rhône. Question que se pose aussi l'exécutif de la Métropo-le de Lyon, car le barrage-usi-ne porté par la Compagnie nationale du Rhône et RTE est prévu en amont du champ captant de Crépieux-Charmy qui alimente en eau potable es habitants

La crainte d'un destockage de polluants

« Nous sommes favorables à l'énergie hydraulique. Elle fait partie du mix énergétique es sentiel dans les enjeux pour affronter l'avenir. Mais on ne fait pas n'importe quoi, n'importe où. On ne mène pas un tel pro-jet à 30 kilomètres en amont Jet a 50 kilomètres en amont de la ressource pour 1,5 mil-lion d'habitants », défend An-ne Grosperrin, vice-présiden-te déléguée au cycle de l'eau à la Métropole de Lyon.



Vue aérienne de la courbure du Rhône où pourrait être érigé le futur barrage, toujours à l'étude. On est ici à la limite de l'Ain et de l'Isère, sur le dernier endroit naturel du fleuve, font valoir ses détracteurs. Photo Benoît Almeras

Si l'élue écologiste ne manque pas d'arguments contre le projet (impact sur la biodiver-sité... etc.), elle choisit de se cantonner à la protection de la

cantonner a la protection de la ressource, d'autant qu'il n'y aurait pas de plan B. « 98 % de l'alimentation de la métropole dépend du champ captant de Crépieux-Charmy, ssource de très bonne qualiressource de très bonne quali-té mais vulnérable puisqu'elle est unique. Des captages à la marge mais en soutien sur la nappe de l'est, ont dû être stoppés du fait de la présence de perfluorés », révèle l'écolo-giste pour qui » le projet Rhô-nergia fait peser des risques qu'il faut vraiment évaluer ».

En attendant toute prise de décision, la Métropole de Lyon demande ainsi la pro-duction d'études approfondies. « Dont une analyse précise du projet sur le régime hydraulique du fleuve dans la durée et sur la capacité de la CNR à garantir un débit réservé en phase travaux et dans les périodes ultérieures de ten-sion sur la ressource », précise l'élue écologiste rappelant la pression induite par « le chan-gement climatique, l'agriculture intensive et les pollu-tions ». Des études ont également été demandées concernant l'incidence sur la température de l'eau. Car qui

dit barrage dit ralentissement et réchauffement. Autre inquiétude, « ces der-nières années, plusieurs avis scientifiques mentionnent la présence rémanente et généralisée de nombreux toxiques sur le site concerné », rappelle Anne Grosperrin qui craint, en phase de réalisation, puis d'exploitation du barrage, le déstockage de ces polluants.

Quelle pertinence énergétique?

« Il est dommage que personne ne parle en soutien du projet et ne souligne la perti-nence énergétique », a réagi de son côté le communiste

« On ne mène pas un tel projet à 30 kilomètres en amont de la ressource pour 1.5 million d'habitants »

Anne Grosperrin, vice-présidente de la Métropole de Lyon, déléguée au Cycle

Pierre-Alain Millet qui, s'il appartient à la Majorité métro-politaine, n'identifie pas que des risques. Pas de pertinence énergétique, selon Anne Gros-perrin, pointant « la faible properrin, pointant « la faible production du projet » - 140 gwh/ a n s o i t u n e r é p o n s e énergétique pour 60 000 habitants - anisi que le « gouffre financier de plus de 400 mil-lions d'euros ». « L'investisse-ment que l'on assure à 100 % reste estimé à 330 millions », carrice la CNN qui présisa corrige la CNR qui précise aussi que « les sujets soulevés par la Métropole de Lyon ont bien été identifiés dans le cadre de la concertation et par les maîtres d'ouvrage ». En at-tendant, une manifestation ortendant, une manifestation or-ganisée par les Soulèvements de la terre ce vendredi 23 fé-vrier atteste d'une mobilisation qui se veut en amont de toute décision. L'État doit se prononcer au printemps sur la poursuite ou non des études.

La montée du chemin Neuf pourrait être interdite aux voitures

Ils ont choisi. Après une levée de boucliers des riverains de la rue de Trion (Lyon 5°) lors de la concertation engagée sur le projet de voie lyonnaise 12, les services de la Métropole de Lyon s'étaient engagés à travailler sur un troisième scénario. C'est fait. Mais les esprits vont-ils s'apaiser avec l'idée d'interdi-re la circulation des voitures montée du chemin Neuf?

ls l'attendaient avec impa tience, ce nouveau scenario de voie lyonnaise n° 12, itinéraire cyclable entre Lyon 9° et Bron via le 5e arrondissement. Espérant que leurs arguments, nombreux, soient entendus et qu'ainsi, les craintes liées à un possible enclavement des quartiers du haut de la colline ne soient plus qu'un mauvais sou-venir. Ont-ils été entendus ?

« Ils laissent Trion tranquille »

Comme annoncé par le viceprésident Fabien Bagnon, la Métropole de Lyon a mené des études complémentaires sur ce projet à la suite d'une concertation réalisée en début d'année 2023.L'idée, était de prendre en compte les différentes contri-butions des habitants notam-ment sur le principe des circulations qu'il convient de revoir. Pour laisser davantage de place aux itinéraires vélos, piétons et



bus. Cette nouvelle mouture bus. Cette nouvelle mouture, selon nos informations, vient de leur être présentée. Principaux changements? La rue de Trion, identifiée comme point noir du projet (l'une des hypothèses évoquait une interdiction aux voitures), conserverait son dou-

ble sens de circulation.

« Ils laissent Trion tranquille », réagit Laurence Bufflier, conseillère d'arrondissement (groupe Progressistes et Répu-blicains) et commerçante rue des Macchabées. En revanche, la mise en place d'une circulation alternée sur la portion la plus étroite pourrait poser pro-blème, surtout aux heures de

pointe, précisent certains usa-

Ont-ils échappé au pire ? En fait, admet Didier Gross au nom de l'association Touche pas à Saint-Just, ils ont supprimé des Saint-Just, ils ont supprime des choses qui étaient « parfaite-ment infaisables ». Du côté de l'association des commerçants Le village Saint-Just-Saint-Iré-née que préside Amélie Dalmasso, on salue « un effort fait pour modifier le projet initial ». Le ton n'est plus tout à fait le même à l'évocation de la mon-tée du chemin Neuf et l'idée d'en interdire totalement l'accès à la voiture. Mesure qui se-rait assortie de la suppression

de places de stationnement. L'idée de ce « verrou » avait été suggérée lors de la concertation pour « réduire efficacement le trafic de transit » et pour « redé-finir le rôle de cet axe qui prénnir le roie de cet axe qui pre-sente de beaux points de vue sur la ville ». De quoi redonner unpeu d'air aux riverains qui ne verront passer que des vélos et des piétons ? « Cela coupe les deux quartiers, Vieux-Lyon et Saint-Just », argumente Lau-rence Bufflier qui parle d'un re-port de la circulation sur la seu-le montée de Choulans. Ou sur Vaise. Ainsi va cette réflexion, analyse Didier Gross. ve ce qui était impossible à faire

Le quai Fulchiron à une voie pour faire de la place aux bus ?

Parmi les autres propositions, on retient un seul sens de on reuent un seu sens de circulation pour les voitures dans le sens de la montée rue de l'Antiquaille. Le quai Ful-chiron passerait à une seule voie de circulation pour les voitures afin d'aménager un site dédié aux bus. L'idée d'une piétonnisation de la rue Saint-Georges serait à l'étude.

et on maintient ce qui empêche la circulation vers le centre-vil-

de Saint-Just une île >

de Saint-Just une lle » Partager l'espace public, cer-tes très contraint entre piétons, voitures, velos et bus, tel est l'objet du projet de la voie lyon-naise 12 piloté par la Métropole. Et cette intention semble faire l'unanimité. Mais le scenario 3 f unanimite. Mais le scenario 3 est-il la bonne réponse? « Il va faire de Saint-Just une île », le mot de l'élue du 5° revient sou-vent. « On ne peut pas venir cas-ser le fonctionnement du quarsei le fonctionnement du quar-tier qui a le fonctionnement d'un village avec des autoroutes à vélo », ajoute-t-elle. Et d'inter-roger : « Pourquoi ne pas atten-dre l'arrivée du Teol (tramway express) et aménager une zone de rencontre à 20 km/h? »

« Ce scénario va être expérimenté »

Habitants et usagers du quartier ont-ils été enten-dus ?

« Oui. Le fait d'avoir un troisième scenario le montre bien. Les retours de concertation ont été regardés avec plus d'attention. On est dans une dynamique de dialogue et d'écoute sans le moindre doute. C'est un gros dispositif qui a été déployé avec des ateliers et des rencontres, on s'est adapté en fonction de la demande. »

Pourquoi est-ce si compli-qué d'aménager une voie lyonnaise rue de Trion ?

« C'est un secteur qui est contraint, sur lequel on ne peut pas réaliser un scenario classique. D'où le choix d'une vélo rue [qui mêle sur un même axe voiture et vélo] qui convient mieux à une rue très étroite. Mais pour être dans les clous de la vélo rue, sécuriser les déplacements, il faut dimi-nuer le trafic automobile. D'autant plus qu'à cet endroit, il v a du trafic de transit. Donc quelque part, à un moment, il faut une petite forme de ver-rou, d'entonnoir pour que le secteur soit moins attractif. La question est, où mettons-nous cette contrainte ? C'est sur le chemin Neuf que le choix s'est porté. » L'inquiétude s'est donc

déplacée sur cet axe. « On entend l'inquiétude, là on va travailler sur la question des ayants droit [ceux qui

seront autorisés à utiliser la montée]. Les habitants, mais aussi ceux qui sont dans une situation particulière. Tout cela va être étudié. La restriction se fait là, sachant que le trafic peut passer sur Chou-

Les places de stationne ment vont-elles être suppri-

mées ?

« Le sujet fait l'objet d'une réflexion. C'est une proposition qui a été évoquée. Elle ne concernerait pas toutes les

places. » Ce scenario va faire l'objet d'une expérimentation.

« Pendant quelques mois pour voir comment le quartier vit et comment c'est accepté. Elle devrait démarrer après les

Nuits de Fourvière. » Et après ? Le projet peut-il

être retiré ?
« Non. Car de toute manière des aménagements pour assurer la sécurité des piétons vont être faits, peu importe s'il y a un retour en arrière. Par exemple, l'alternat prévu rue de Trion sera réalisé quoiqu'il arrive. Cela nous permet d'élargir les trottoirs. On a beaucoup insisté là-dessus à la mairie du 5°. La voie lyonnaise marie dus". La voie lyonnaise nous donne cette opportunité, quels que soient son évolution et son profil définitif. Le gain, il est pour les piétons. » On vous reproche d'empê-cher la circulation...

« La preuve que non. On maintient le double sens à



Nadine Georgel, maire du 5°. Photo d'archives C. O.

Trion. C'est la version avec le moins d'impact qui est pré-vue. L'idée, je le rappelle, est de proposer un meilleur équi-libre des mobilités. La concertation a été prolongée et va se prolonger avec l'expérimenta-tion qui nous amène à rester dans le dialogue. »

Ces cinq projets près de chez vous financés par l'Europe

A quatre mois des élec-tions européennes, focus sur les fonds européens distribués dans le dépar-tement, à travers cinq projets subventionnés.

I est une manifestation discrète sans tambours ni panon-ceaux mais c'est un apport bien concret de l'Europe sur le quotidien de ses pays

L'Europe accompagne fi-nancièrement de nombreux projets sur ses territoires. Des centaines de millions d'euros sont ainsi régulière ment investies sur l'Hexago-

ne. Entre 2021 et 2027 ce seront des milliards qui auront été ainsi distribués dont 9,1 via le amsi distribués dont 9,1 via le Feder (Fonds européen de développement regional). Des subsides répondant aux politiques européennes qui se concrétisent par de multi-

ples projets.

Des problématiques d'emploi à des colosses de Lumières en passant par des mot e u r s i n n o v a n t s ... illustrations non exhaustives à côté de chez vous.

Valsaona : le bateau vertueux made in VNF

On le voit sur les cours d'eau lyonnais jouer de sa grue. Le ponton fluvial mul-tifonction Valsoana était, lors de sa mise à l'eau en 2021, le premier bateau en Europe à respecter la nouvelle norme sur les émissions des Engins motorisés non roulants. Une première due à l'expé-rimentation réalisée d'une





Un colosse soutenant une pile du Pont Bonparte à Lyon lors de la fête des Lumières 2019 L'Europe a participé au financement de ce projet artistique. Photo d'archives Stéphane Guioc



L'Union européenne finance le dispositif régional Oùra, qui vise à faciliter la vie des voyageurs en Auvergne-Rhône-Alpes. Photo d'illustration Maxime Jegat



Valsaona est un ponton fluvial multifonction innovant mis au point avec Voies navigables de France à Lyon. Photo David Tapissier

motorisation innovante por-tée par les Voies navigables de France à Lyon, L'Europe y a participé à hauteur de 200 000 €.

Une innovation qui permet de réduire considérablement la pollution que génère un moteur traditionnel. « On a même dépassé les normes européennes », se félicite Cé-cile Cohas qui a porté ce pro-jet pour les VNF.

Mais les aventures du couple VNF/Europe pourraient bien se poursuivre. En projet aux VNF : recharge électri-que des écluses et valorisation des sédiments.

• Falcon : après l'avion, le camion Transports et innovation

toujours, l'Europe a accompa-gné un projet de camion économe en carburant à hauteur de 845 000 €. Son nom : Fal-



Le projet Falcon a permis de mettre sur le route un poids lourd laboratoire très économe en carburant. Photo Renault Trucks

Trucks et un vaste consortium où l'on pouvait trouver Michelin, Total Énergies ou bien encore l'Ecole centrale de Lyon. Il s'agissait de réaliser un poids lourd plus économe en

carburant en jouant notamment sur son aérodynamisme et ses pneumatiques. Après 18 mois de mise au point, 6 mois d'essais sur piste et route outres et a la faction de la companya de la companya de la companya de la carbo de verte soit 15 500 kilomètres parcourus, les recherches, lancées en 2017, ont abouti à un véhicule affichant une consommation réduite de 12,5 % en 2021.

Colossale aventure : l'Europe en mode fête des Lumières

Pendant quatre jours en 2019, ils ont soutenu les piles du Pont Bonaparte en face de la place Bellecour à Lyon dans La formation est un atout pour décrocher un emploi pérenne, y compris dans des secteurs en recherche de personnels. L'Europe finance à hauteur de 14, 7 millions d'euros le dispositif « Former pour l'emploi ». Photo d'illustration Richard Mouillaud

Les deux colosses de lumières qui ont fait briller les yeux des enfants étaient nés via 47 000 euros de fonds euro-

péens. Ces géants lumineux symbolisaient les liens et rapports de l'homme et la nature. Entre puissance des éléments et vo-lonté humaine de les dominer, le discours porté par l'œuvre a tant séduit qu'elle a été reprise lors d'autres évènements sur le bassin Rhône-Saône.

• Pacte pour l'emploi

La somme est conséquente, à l'échelle des enjeux probablement. L'Europe finance à hauteur de 14, 7 millions d'eu-ros le dispositif « Former pour l'emploi ».

Son objectif: permettre aux personnes en recherche d'emploi d'en trouver un pépragmatique consistant à fi nancer des formations dans des filières qui recrutent.

• Bip bip Oùra! Beaucoup connaissent la car-te, bien moins savent ce qui se cache réellement derrière le nom « Oùra »

Ce dispositif régional dont les racines remontent à 2005 à pour objectif de faciliter la vie des voyageurs en tissant une toile entre les acteurs des trans ports du territoire volontaires de la Région. Aujourd'hui, on en dénombre une quarantaine en denomore une quarantame en Auvergne-Rhône-Alpes qui partagent des données, mutua-lisent les systèmes billétiques et œuvrent pour l'intermodali-té... Un ouvrage aussi ambi-tieux que tentaculaire que l'Europe cofinance à hauteur de plusieurs millions d'euros. • C. S.